—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 29 NOVEMBRE 1933. No 4.

Chez nous et ailleurs

QUEBEC.—Il y a dans la province de Québec 5,614 milles de grandes routes et 16,000 milles de route améliorées, annonce le sous-ministre de la voirie et des mines.

MONTREAL.—Le congrès d'automne de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui s'est tenu au siège de la Société, Monument National, rue Saint-Laurent, a réélu par acclamation, M. Victor Doré, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, président de la Société pour l'année qui commence, c'est-à-dire jusqu'en novembre 1934. M. Doré, on le sait, a sucédé, il y a quelques mois seulement, à l'ancien président Brossard, décédé subitement.

OTTAWA.—Le premier ministre Bennett a annoncé que son gouvernement avait décidé d'organiser dès cet hiver une banque centrale au Canada et d'entreprendre au printemps, si les conditions continuent de s'améliorer, des travaux publics considérables dans chaque province afin d'aider à la restauration économique du pays.

WINNIPEG.—Ralph Webb a été réélu vendredi maire de Winnipeg. Ce sera son 8ème terme comme premier magistrat de cette ville. Il l'a emporté par plus de 8,000 voix sur le compétiteur qui le suivait de plus près, John Queen, candidat travailliste.

PARIS.—M. François Albert, ministre du Travail dans le cabinet Daladier, est mort subitement à sa résidence, à l'âge de 56 ans.

PARIS.—M. Gabriel Hanotaux, diplomate et historien, a reçu des félicitations de ses nombreux amis d'Europe et d'outre-mer à l'occasion de son 80ème anniversaire de naissance. Une médaille d'or et un livre commémorant son oeuvre lui furent remis, à un banquet offert par les membres de l'Académie française et de la société France-Amérique, dont il est le fondateur. Plusieurs personnages de marque dans le monde de la diplomatie et des lettres assistaient à ce banquet.

LONDRES.—Le duc d'Atholl, un des pairs les plus en vue, a été condamné à une amende de vingt-cinq livres sterling pour contravention à la loi des loteries d'Angleterre, vieille de 110 ans.

ROME.—Le gouvernement d'Italie réaffirme dans un communiqué sa conviction que les grandes puissances peuvent assurer la conclusion d'un traité mondial de désarmement si elles consentent à coopérer les unes avec les autres.

ROME.—Le premier ministre Mussolini annonce la prohibition complète de la consommation du blé étranger en Italie. Il prétend que cette décision est le résultat d'une lutte de huit ans pour équilibrer la production de blé et la consommation domestique. Le gouvernement italien maintiendra ses tarifs élevés contre le blé importé et s'efforcera de restreindre l'emploi de ce blé dans la farine.

MOSCOU—Alexandre Troyanovsky, le premier ambassadeur soviétique aux Etats-Unis, a l'intention de partir pour Washington dans trois ou quatre semaines. Le nouvel ambassadeur a déclaré que pendant son séjour à Washington il ne fera aucune propagande communiste. "Le communisme, dit-il, est une affaire domestique; ce n'est pas un article d'exportation."

Le Vatican, la Russie et les Etats-Unis

CITE VATICANE.—Le journal du Vatican, L'Osservatore Romano, doutant de l'efficacité des promesses faites par la Russie aux Etats-Unis au sujet de la liberté religieuse aux citoyens américains, écrit, commentant la recognition de la Russie soviétique par les Etats-Unis:

"C'est la première recognition basée sur la liberté et les droits religieux. Même si une entente a été conclue, elle ne remplit pas tous les désirs des Américains.

"M. Litvinoff est capable de prouver à M. Roosevelt que ses demandes au sujet de la liberté religieuse sont déjà contenues dans la constitution et les lois de la Russie. Cependant, leur valeur réelle est minime; elle ne servent qu'aux chefs soviétiques pour conclure des accords avec l'extérieur".

La mission de Grouard est éprouvée par le feu

L'hôpital de la mission Saint-Bernard de Grouard ainsi que deux écoles sont rasés par le feu

Dimanche après-midi, la mission Saint-Bernard de Grouard était la scène d'un incendie qui consuma l'hôpital, deux écoles, une buanderie et un magasin.

Le feu a pris naissance dans la cheminée de l'hôpital vers 2 h. 30 de l'après-midi. Les patients furent rapidement transportés dans un lieu plus sûr. Propagées par un vent violent, les flammes se répandirent très vite et dévorèrent les propriétés adjacentes, en dépit du courage héroïque dont firent preuve les membres du personnel de la mission et plusieurs personnes de la localité. Les extincteurs chimiques furent impuissants à enrayer la marche de l'incendie.

Ce ne fut qu'après un travail presque surhumain que l'on parvint à empêcher les flammes de se propager à l'église et à la résidence de Mgr le vicaire apostolique et des Pères de la mission, aux dortoirs des religieuses et des enfants et aux quartiers des serviteurs. On réussit à transporter les fourniture de l'hôpital et des écoles en un endroit à l'abri de tout danger. Malheureusement, la buanderie qui venait d'être construite et dotée des machines les plus modernes a été entièrement rasée par le feu.

On n'a pas à déplorer de pertes de vies ni d'accidents; mais les dégâts matériels seront considérables. Les écoles avaient été construites, il y a huit ans.

La "Survivance" offre à Mgr Guy et à tout le personnel de la mission ses sympathies les plus sincères dans l'épreuve qui les frappe.

La chute du cabinet Sarraut

En existence depuis quatre semaines, il est renversé en cherchant à équilibrer le budget pour raffermir le franc

PARIS.—Le cabinet Sarraut, formé il y a quatre semaines, a été renversé. Comme les deux cabinets qui l'ont précédé, il est tombé en cherchant à équilibrer le budget pour raffermir le franc. La Chambre des députés s'est prononcée contre lui par 321 voix contre 247, dans un scrutin sur un amendement secondaire au plan Sarraut. Un peu avant cela, une majorité de 89 voix avait montré l'adhésion de la Chambre à un discours du premier ministre annonçant que, malgré la menace d'une grève, une échelle de réductions allant de ½ de 1 p. 100 à 8 p. 100 serait appliquée aux traitements des fonctionnaires publics.

Dans son discours, M. Sarraut a dit que certains de ses partisans avaient fait preuve de duplicité à son égard. On a vu dans ces paroles un reproche au ministre des finances Georges Bonnet.

L'ancien premier ministre Herriot a tenté d'empêcher la défaite, mais il a pris soin de dire qu'il n'éprouvait aucun enthousiasme pour le plan Sarraut. Seulement, a-t-il conclu, adoptons-le, parce qu'il nous faut quelque chose.

M. Camille Chautemps forme un nouveau cabinet

M. Camille Chautemps a réussi, lundi matin, à former un nouveau cabinet dit de "sûreté publique". Il compte quatre anciens premiers ministres. Lui-même est, en plus d'être premier ministre, ministre de l'Intérieur. Edouard Daladier demeure ministre de la guerre; Joseph Paul-Boncour agit comme ministre des Affaires étrangères et M. Albert Sarraut, premier ministre du cabinet récemment défait, devient ministre de la marine. La composition du cabinet Chautemps ressemble à celle de Sarraut, puisque l'on n'y voit que des Radicaux-Socialistes. On ne croit pas que le cabinet Chautemps vive plus d'un mois.

Élections en Russie

On croit que Staline sera réélu

MOSCOU—Les prochaines élections des fonctionnaires du parti communiste auront lieu au cours d'un congrès général qui commencera le 25 janvier, à Moscou. Joseph Staline et les membres du bureau politique sont au nombre de ceux dont les mandats expirent. On croit que Staline sera réélu.

Le congrès en question—le 17e—sera le premier depuis 1930. Lorsqu'il commencera, "l'épuration" que subit le parti présentement sera terminée. L'énonciation d'un second plan quinquennal doit marquer ce prochain congrès.

La conférence du désarmement

Des négociations seront entreprises pour ramener l'Allemagne à Genève

GENEVE.—Le travail de la conférence du désarmement a été suspendu jusqu'à la mi-janvier, sur l'ordre du comité de direction, ces jours-ci, afin de permettre des négociations diplomatiques qui seront entamées dans le but d'amener une entente internationale au sujet du désarmement, et de réconcilier l'Allemagne avec la S.D.N.

Le comité a accepté à l'unanimité une déclaration du président de la conférence, Arthur Henderson, à l'effet que les "principales nations du monde feront tous les efforts possibles pour mener à bonne fin le travail de la conférence."

La France, en particulier, tend à établir un parallèle entre le départ de l'Allemagne et celui du Japon. Elle croit, comme tout le monde, qu'il ne peut y avoir d'entente sans une collaboration internationale. Les premières négociations tendront à former un pacte anglo-français et les conditions de ce pacte seront ensuite probablement étendues à l'Allemagne et à l'Italie. La France et l'Angleterre ont déjà convenu qu'ils ne se laissaient pas intimider par les menaces allemandes.

Il est possible que le premier ministre italien Mussolini, serve d'intermédiaire entre l'Allemagne et les autres pays. Ce dernier a déjà suggéré une rencontre des quatre puissances, laquelle aurait lieu à Rome.

La réouverture de la conférence aura lieu peu après le 15 janvier.

Est-il sincère?

Adolphe Hitler tend la main aux Français

PARIS—Le chancelier Adolf Hitler, d'Allemagne, dans une entrevue publiée dans le "Matin", a tendu le rameau d'olivier à la France en termes non équivoques.

"Si la France, dit le chancelier allemand, est disposée à trouver sa sécurité dans un accord librement discuté, je suis prêt à tout entendre, à tout comprendre et à tout entreprendre. Mais il n'y a rien à faire si la France ne veut trouver sa sécurité que dans l'impossibilité matérielle que l'Allemagne puisse se défendre.

"Ainsi que je l'ai déjà dit, le sort de l'Alsace-Lorraine a été réglé. L'Allemagne ne désire aucunement la guerre qui ne règlerait rien, et ne ferait qu'empirer la situation mondiale. L'Allemagne ne retournera pas à la Société des Nations qui a aggravé, au lieu de les éliminer, les mésententes mondiales. Je suis prêt à entrer en pourparlers avec ceux qui sont disposés à causer avec moi".

MOSCOU.—L'avion géant K7, de construction toute récente, a causé la mort de 14 personnes lorsqu'il s'abattit sur le sol. Cet appareil était considéré comme le plus gros de tous ceux qui survolent le monde actuellement.

Feu Mgr Charlebois ne possédait rien

Ses dernières volontés

LE PAS, Manitoba.—Dans un testament de moins de 100 mots, Mgr Ovide Charlebois, Oblat de Marie-Immaculée, vicaire apostolique du Keewatin, déclare qu'il ne possède absolument rien et qu'il ne peut par conséquent rien léguer à ses héritiers naturels. Il explique que c'est pour la Corporation épiscopale catholique romaine du Keewatin qu'il a signé les actes et contrats revêtus de sa signature, que tous les bénéfices résultant de ces actes appartiennent à la Corporation et que, d'autre part, toutes les obligations qu'ils imposent retombent sur elle. Il a demandé de limiter à $40 le coût de son cercueil et de l'inhumer dans le petit cimetière que longe la rivière Saskatchewan.

Des centaines de personnes de croyances diverses se sont inclinées devant les restes du vénérable évêque missionnaire. Le premier ministre du Canada, M. R. B. Bennett, est au nombre de ceux qui ont télégraphié des condoléances.

Paris se méfie

Des paroles de paix prononcées par Hitler

PARIS.—L'union française se défie ouvertement de la branche d'olivier tendue par le chancelier Hitler, dans une entrevue reproduite dans "Le Matin". Diplomates et journalistes s'entendent pour reconnaitre qu'il y a disparité entre l'offre pacifiste du chancelier et son programme politique. Hitler offre la paix à la France en échange de l'égalité armée obtenue "graduellement et au moyen de pourparlers amicaux".

Un porte-parole du gouvernement assure que la porte de la paix était grande ouverte si Hitler voulait se donner la peine d'y entrer.

"Nous sommes prêts à voir ses ambassadeurs, dit ce porte-parole, mais nous ne voyons pas d'avantage à une entrevue entre Hitler et le premier ministre du cabinet français. Cela n'aiderait nullement à éclaircir l'atmosphère. L'Allemagne a un programme bien défini qui requiert l'aide de la force armée et elle ne tarde pas à se procurer la force armée nécessaire.

"Si Hitler ne veut pas l'Alsace-Lorraine, pourquoi l'a-t-il comprise dans ce programme? L'article du "Matin" ne fait pas mention non plus du contrôle international des armements. Nous attendrons la réponse par la voix des diplomates."

Le chancelier Hitler prétend qu'il fera toutes les concessions voulues, pourvu qu'elles soient honorables, en vue d'assurer la paix européenne.

Une belle découverte au Manitoba

Sur les bords du lac Winnipeg.—Une pierre avec des inscriptions en caractères runiques.—Les Vikings auraient exploré l'Amérique.

WINNIPEG.—Le monde savant de Winnipeg porte actuellement son intérêt sur une pierre grise trouvée près de Sandy Hook, petite place d'été sur les bords du Lac Winnipeg, et qui donne à croire que le Manitoba et la Baie d'Hudson furent explorés avant l'année 1362.

Cette pierre, ravagée par le temps, est de nature, dit-on, à démontrer que des Scandinaves pénétrèrent dans l'intérieur du Canada 130 ans avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Elle porte des inscriptions en caractères runiques. Cette langue était celle des anciens peuples du nord. On a pu déchiffrer à date le mot runique "riki" gravé dans la pierre. Ce mot signifierait "état".

La pierre en question mesure cinq pieds de longueur par trois de hauteur et trois de largeur, et elle porte plusieurs caractères apparemment gravés au ciseau par des nomades scandinaves. Elle fut trouvée à un mille et demi du rivage actuel du lac, à l'endroit où devait se trouver autrefois l'ancien rivage. Cette découverte, jointe à d'autres faites ailleurs, il y a des années, donne à penser que les Vikings explorèrent l'Amérique du Nord bien avant sa découverte par Colomb.

Convention annuelle du Wheat Pool

Manutention de 48,390,660 minots de grain.—Bénéfices de $997,948.68 en 1932-33.—Une somme de $452,-950.00 a été payée au gouvernement provincial.—Les "Junior Wheat Clubs".—Le "Wheat Pool" et la Commission bancaire.—Résolutions

(Spécial à La Survivance)

CALGARY, 28 nov.—La onzième convention annuelle du Wheat Pool s'est ouverte promptement à 10 hrs. ce matin, sous la présidence de Henry Wise Wood.

Immédiatement après l'ouverture, les différents comités ont été nommés. M. And. B. Woods, délégué du district G-3, a été choisi président pour la convention, avec les délégués R. Cates et E. H. Keith.

Les rapports des directeurs et du gérant-général R. D. Purdy, ont été présentés aux délégués pour discussion durant la journée.

L'on note avec satisfaction que le Wheat Pool a manoeuvré 48,390,660 minots de grain l'an dernier, comparé à 41,591,781 l'année précédente.

Les bénéfices résultant de l'année 1932-33 ont été de $997,948.68. Déduction faite de la somme de $536,444.04 comme dépréciation sur les élévateurs, et d'une somme de $282,450.00 couvrant une année d'intérêt sur la dette au gouvernement provincial, il reste un bénéfice net de $179,054.64.

Au cours de l'année, un paiement de $452,950.00 couvrant et le principal et l'intérêt a été fait au gouvernement provincial suivant l'arrangement conclu entre le Pool et le gouvernement et de repayer le déficit en 20 versements annuels.

Sur la base du Pool, 5,461,569 minots ont été délivrés durant l'année.

Les directeurs ainsi que le gérant apprécient le patronage donné par les fermiers de l'Alberta à nos élévateurs du Pool, et espèrent que ce support sera continué.

Dans un chapitre spécial on parle des "Junior Wheat Clubs", club de jeunes producteurs de blé.

Commencés en 1930 avec 15 membres, l'intérêt manifesté par les jeunes a été tel qu'aujourd'hui nous avons 45 clubs dans le concours avec 776 membres. Il est estimé qu'à la fin de 1932, plus de deux millions de minots de blé produits par ces jeunes membres ont été utilisés sur les fermes de la province; ce qui est considéré comme un grand encouragement pour les fermiers à se procurer de la bonne semence.

Les directeurs sont d'avis que ces concours devraient être continués encore à l'avenir. La contribution financière du Wheat Pool à cette oeuvre l'an dernier a été de $1200.00, y inclus le montant de $5.00 au gagnant de chaque club.

Le soussigné a remarqué avec plaisir dans le rapport la présence de trois clubs dans les centres français: Falher avec 89 p. 100. Donnelly avec 88.5 p. 100 et Girouxville avec 80 p. 100.

Je pose la question aux intéressés: Y aura-t-il d'autres clubs organisés dans les centres français l'an prochain?

Au nom des producteurs de blé, les directeurs ont cru de leur devoir de présenter leur point de vue à la commission bancaire et l'on a attiré l'attention des commissaires sur le fait suivant: les revenus agricoles dans les trois provinces de l'ouest depuis trois ans sont de plus de $1,439,000,-000.00 comparé à 1926, 1927 et 1928. En 1926, les revenus bruts de 36 millions d'acres étaient de $620,000,000.00 comparés à 1932 où les revenus bruts n'étaient que de $192,000,000.00. Avec une augmentation des acres de 16.3 p. 100, l'on enregistre un déclin dans les revenus de 69.1 p. 100. Cette situation a presque totalement éliminé le pouvoir d'achat du producteur et réduit des centaines de mille fermiers à l'insolvabilité.

Les directeurs recommandent à la commission bancaire un réajustement des dettes, un taux d'intérêt moins élevé, un crédit agricole à long terme fondé sur les besoins du fermier.

Concernant la création d'une banque centrale pour le Canada, les directeurs prétendent que dix banques privées intéressées surtout à faire des profits pour leurs actionnaires, ayant en main le contrôle et le monopole de l'expansion ou de la restriction du crédit, doivent souvent travailler contre le bien-être du pays en général; par conséquent, ils recommandent une banque centrale contrôlée non par les banques privées, mais par le parlement.

A la suite d'une résolution passée par les délégués du Wheat Pool l'an dernier, demandant au gouvernement du Canada de réunir les représentants des quatre pays exportateurs, Canada, Etats-Unis, Argentine et Australie, les directeurs ont réussi dans leurs demandes. Ont pris part aussi à la conférence plusieurs autres pays importateurs et exportateurs.

Plusieurs résolutions importantes sont devant la convention; une demandant un "Wheat Board", l'élimination du "Grain Exchange" et un prix stable pour le blé. Une autre concernant le contrôle des livraisons, plutôt qu'une réduction des emblavures.

Il ne reste que quatre "fieldmen" dans l'organisation. J. P. Watson a dû abandonner. En charge du district de Calgary, Wm. Pettinger; de Lethbridge, Norman Nelson; de Camrose, Wm F. Grafton; d'Edmonton, Louis Normandeau.

Comme d'habitude une série d'assemblées seront tenues dans la province au cours de l'hiver. Tous sont invités, hommes femmes et jeunes gens. Que l'on veuille bien remarquer l'annonce dans la Survivance de la semaine prochaine pour une série d'assemblées autour d'Edmonton au cours du mois de décembre.

Louis Normandeau.

Les Canadiens français et l'annexion

L'hon. M. L. A. Taschereau dit que l'annexion aux Etats-Unis serait un suicide pour les Canadiens français

OTTAWA.—"Le Canada est suffisamment vaste pour que tous ses habitants jouissent de la liberté, mais il est trop étroit pour que l'on y permette la persécution des minorités", a déclaré le premier ministre L. A. Taschereau devant la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa.

M. Taschereau avait pris comme sujet de sa causerie: "Où allons-nous?" Il fit un synopsis historique de la croissance du Canada et développa son sujet sous trois angles: annexion aux Etats-Unis, indépendance complète et finalement le système actuel.

"Il y a quelques années, dit-il, on parla d'annexion, surtout dans l'Ouest. Mais aujourd'hui personne ne veut changer d'allégeance. Sans doute, les Etats-Unis sont l'un des pays les plus riches au monde, mais sont-ils le pays le plus heureux, le plus moral et le plus religieux? Pour les Canadiens français, l'annexion serait un suicide."

L'hon. M. Taschereau déclara ensuite qu'il fut question d'indépendance avant et après la Confédération. "Aujourd'hui, dit-il, le Canada est son propre maître. Il n'est plus une colonie, mais il signe ses traités, il envoie ses ministres à l'extérieur et il a le pouvoir d'abaisser ou de hausser ses tarifs avec l'Angleterre. Le gouverneur-général est le représentant personnel de Sa Majesté et le pays jouit de la plénitude du pouvoir constitutionnel.

"La confédération est un pacte qui ne peut être changé que par le libre consentement de toutes les parties à ce pacte. Le jour où le Canada deviendra indépendant, le droit de changer la confédération s'ensuivrait. Actuellement, en notre pays, le meilleur sentiment possible d'harmonie devrait exister. Il y a place suffisante pour deux langues. L'heure de l'indépendance n'a pas encore sonné, le système actuel, qui assure la liberté à tous, est le meilleur", termina le premier ministre.

Indignés de ces règlements

Règlements en vue de restreindre l'immigration juive en Palestine

JERUSALEM.—Les Juifs sont indignés des règlements adoptés récemment par le gouvernement de Palestine, en vue de prévenir l'entrée d'immigrants hébreux non autorisés. L'exécutif de l'agence juive demande la révision de ces règlements. Ils visent les Juifs passant la frontière sans avoir obtenu de certificats des autorités d'immigration, de même que les visiteurs juifs admis sur permis temporaires.

Chronique de l'A.C.F.A.

Samedi dernier, à Edmonton-Nord, avait lieu une soirée au profit de l'A.C.F.A. et de l'arbre de Noël de la paroisse. La salle était remplie, on dit même que c'était un record. La distribution des prix du Concours qui devait avoir lieu ce soir-là fut remise au dimanche 3 décembre, à 3 heures. Le secrétaire général représentait l'Exécutif général.

* * *

Lundi soir, les Canadiens français de la ville avaient l'occasion de rencontrer nos deux amis de Montréal, venus pour le débat du 28 novembre, MM. Paul Dumas, étudiant en 5ème année de médecine, et Gérard Cournoyer, étudiant en droit à l'Université de Montréal. La soirée, présidée par M. Paul-E. Poirier, fut organisée sous les auspices de l'Exécutif de l'A.C.F.A., et M. Dumas traita d'un sujet qui intéressa grandement tous les auditeurs, jeunes et vieux: "Les Jeune-Canada." Pourquoi avoir un mouvement comme les Jeune-Canada dans une province comme celle de Québec? La réponse est facile: on souffre du même mal, ou plutôt on a souffert du même mal, dans la province de Québec que dans les autres provinces: la grande majorité de nos gens sont apathiques. Ils le sont à tel point que nos positions, dans la province de Québec nous ont été enlevées jusqu'au temps où les chefs se sont aperçus que les positions qui devaient, de droit, revenir aux nôtres, avaient été prises par des importés. M. Dumas nous a prouvé que le mouvement a réveillé plusieurs organisations, supposées nationales, qui somnolaient. Le but des "Jeune-Canada" est de travailler et de "bûcher" jusqu'au temps où nos compatriotes auront une juste proportion dans tous les domaines; finances, industrie, commerce, gouvernements, etc.

En l'écoutant nous exposer le problème juif et les autres, nous ne pouvions nous empêcher de comparer la situation du Québec avec la nôtre. Toujours, et partout, on ne trouve qu'un petit groupe qui consent à se sacrifier pour faire entrer, dans la tête des autres, qu'ici nous sommes chez nous, et que si nous voulons garder nos droits, il nous faut tout d'abord rester ce que nous sommes: des Canadiens français; nous devons supporter nos maisons d'éducation qui ont pour mission toute spéciale de nous former une élite; nous devons nous encourager les uns les autres afin de nous renforcir. Pour quelques-uns, les paroles de M. Dumas n'étaient pas du nouveau; pour d'autres, elles furent une révélation.

Il nous a apporté un message du Québec: "Vous, qui êtes aux avant-postes, nous dit-il, vous devez tenir vos positions!"

Nous ne demandons pas mieux que de tenir nos positions, nous ne demandons pas mieux que de voir des nôtres pénétrer dans toutes les lignes de commerce et d'être encouragés par les nôtres; nous ne demandons pas mieux que de faire reconnaître notre élément comme une force dans cette province. N'est-ce pas là le but de notre Association? N'organisons-nous pas, chaque année, à prix de sacrifices, des Concours de français afin de permettre à nos élèves de se perfectionner dans l'étude de leur langue maternelle et, partant, d'être en mesure, plus tard, d'obtenir des positions où les deux langues officielles du pays seront nécessaires? Ne demandons-nous pas aux nôtres de s'encourager mutuellement dans les affaires? Mais, comme le disait "Excelsior" la semaine dernière, une grande majorité de nos gens ne veulent pas faire affaire avec des nôtres, ils ne veulent pas faire leurs affaires en français.

A notre sens, l'A.C.F.A. a le même but que les "Jeune Canada" seulement, comme le disait M. Dumas, chez les "Jeune Canada" la qualité passe avant la quantité. Plusieurs de nos cercles nous ont déjà suggéré le même remède. Serait-il bon dans les circonstances présentées? Nous l'ignorons. Pour le présent, il nous faut nous contenter de fouetter les chiens couchants, comme le disait l'orateur, il nous faut réveiller l'opinion et la mentalité et redevenir nous-mêmes. Ne descendons-nous pas de ceux qui, non seulement ont découvert, défriché et christianisé le pays, mais qui aussi l'ont civilisé? Alors pourquoi avoir peur de s'affirmer canadien-français? Supposons qu'on "vire son capot", serons-nous accepté dans les autres groupes? Avec une attitude de chiens battus nous viendrons lécher les pieds de ceux qui nous écrasent les doigts si nous approchons trop près, car pour eux, nous pourrons faire leur affaire aussi longtemps que nous consentirons à recevoir des

(suite à la page 4)

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Veillées en famille

Je voudrais évoquer ici le charme prenant et presque disparu de nos bonnes veillées intimes, lorsque c'était encore un privilège d'être admis dans nos foyers. Il fallait même avoir atteint un âge raisonnable pour obtenir de figurer dans ce cercle choisi; les enfants encore aux études après une brève apparition à l'issue du repas du soir étaient exclus des conversations et des distractions si convenables fussent-elles que l'on considérait hors de leur portée.

Le père après le rude labeur de la journée aspirait à ces heures de repos et sûr de n'être pas dérangé, les pieds dans ses pantoufles, dans un grand fauteuil qui lui venait souvent d'un aïeul et s'installait sous la clarté douce de la lampe avec un journal qui n'était souvent qu'un prétexte à un silence méditatif ou à un échange d'aimables propos.

Non loin de là et toujours dans le même halo de lumière se retrouvait la corbeille à ouvrage de la mère ou à côté des éternels ravaudages nécessités par les petits pieds remuants il y avait un vêtement à terminer une pièce à poser ce qui tenait les doigts diligents, occupés, mais n'empêchait pas l'esprit maternel de se prodiguer à tout et à tous.

C'était le plus souvent dans la salle à manger avec son mobilier de noyer sculpté et sa grande table qui permettait à chacun de s'installer à sa guise que se tenaient ces réunions quotidiennes après la prière qui avait rassemblé maitres et serviteurs. Mais par la porte du salon qui bâillait, les femmes sortaient tricots et broderies, jouaient à quatre mains pièces classiques alternées par des chants dont la musique et les paroles ne ressemblent en rien à ce que l'on entend aujourd'hui dans les milieux les plus sévèrement tenus.

Il n'était pas surprenant que les cousins et amis des grands frères qui assistaient parfois par accident à ces concerts avant d'aller s'enfermer pour étudier ensemble droit ou médecine prissent le goût d'y revenir pour le plus grand plaisir des jeunes artistes faire leur partie dans les choeurs, organiser des charades et des comédies, déclamer de beaux vers.

Des idylles se développaient sous le regard bienveillant des parents qui entendaient les conversations sans y prendre part et dont l'âme se rajeunissait au contact de cette belle jeunesse et de ces simples romans.

Des familles amies apportaient sans être attendues le concours de leur gaîté et de leurs initiatives; mais à ces réceptions ne se mêlait aucune prétention d'éblouir ou de dépasser les autres. Le modeste réveillon n'était pas apporté de chez le pâtissier et faisait briller les talents culinaires de la mère et des filles. Les sirops, les liqueurs, le vin étaient de fabrication domestique sans offrir les dangers des alcools qui se disent et se consomment aujourd'hui.

L'hospitalité était largement exercée mais l'on se préoccupait de savoir si l'on recevait des gens de bonne compagnie plutôt que des personnes influentes susceptibles d'accorder des faveurs.

Heureux temps où le foyer était un sanctuaire qui gardait ses joies et ses chagrins enclos et où l'on n'avait pas à s'annoncer à l'avance pour trouver au logis les membres d'une famille que les exigences de la vie moderne privent aujourd'hui de ces humbles bonheurs.

—oOo—

Le devoir

L'obéissance change de nom plus tard, mais ce nom est plus austère comme l'abéissance est plus difficile: elle s'appelle le devoir; et ce n'est plus la douce voix d'une maitresse qui l'impose en le partageant souvent avec vous, ce n'est plus une main amie qui en arrache les difficultés. Demandez à vos mères, elles vous diront mieux que tous les livres: Enfants, apprenez à obéir pour n'avoir pas plus tard à ployer sous de terribles épreuves. Le coeur préparé sait mieux supporter la lutte.

Le devoir varie avec chaque âge, avec chaque état, chaque position; il est toujours ce maitre inflexible qu'on ne peut méconnaitre sans s'exposer au repentir, qu'on ne peut négliger sans se livrer au remords.

La liberté est aveugle, le devoir la conduit; malheur à celui qui rempt le lien qui les rattache l'un à l'autre!

Coin des...

Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

LAFOND

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Cercle Laflèche. La séance commença par la prière, suivie du chant "Nous voulons Dieu". Les minutes furent adoptées telles que lues. Mlle la présidente posa ensuite la question suivante: "Est-ce qu'il y a quelque chose à proposer à la suite de la lecture des minutes?" Mlle la directrice générale répondit que les noms de ceux qui conteraient la meilleure histoire seraient proclamés. Ce fut secondé par Léo-Paul Fouquette. Après on chanta "Elève ton coeur, Avant-Gardiste".

Les meilleures histoires furent celles de Maurice Robinson, Léo-Paul Fouquette, Albert Beauregard et Georgette Desaulniers.

Nous avons aussi commencé l'étude de notre histoire du Canada. Nous avons aussi étudié ensemble l'oeuvre missionnaire des petites Soeurs Blanches. Nous avons constaté les grands sacrifices qu'elles faisaient et nous avons pris la résolution de supporter patiemment nos contrariétés de chaque jour.

Marie-Anna Gagné,
secrétaire-générale.

BONNYVILLE

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Notre assemblée du 17 novembre commença par la prière. Après la lecture des minutes M. le président demanda la liste des noms de ceux qui s'étaient oubliés en employant des expression incorrectes pour "moi aussi" et "bien". Chacun s'était si bien surveillé qu'aucun nom ne fut donné.

D'après notre dernière réunion on devait aussi s'appliquer à dire poliment le "bonjour" au matin et le "bonsoir" à la fin de la journée. Cette fois la liste était un peu trop longue. Chacun vint ensuite sur la demande de M. le président donner ses suggestions sur ce que nous pourrions faire pour augmenter notre piété, la politesse envers tout le monde, et la bonne tenue partout. Si seulement quelques-uns des bons avis qui ont été donnés sont mis en pratique il y aura déjà un grand progrès. Aussi il fut proposé et secondé que la semaine prochaine on dirait devant la classe le nom de ceux qui se seront tenus d'une manière nonchalante pendant les heures de classe.

Nous avons terminé notre assemblée par le chant "O Saints Martyrs".

Mlle Cécile Fraser,
secrétaire-générale.

BEAUMONT

FONDATION DU CERCLE LACOMBE

Depuis quelque temps, il y avait grand émoi à l'école de Beaumont. De distingués personnages sont venus nous parler de conserver notre belle langue française et d'apprendre l'histoire de notre pays. Dans ce but nous avons décidé de fonder un cercle.

Deux scrutatrices distribuèrent les bulletins de vote et chaque élève dut enregistrer son nom pour le choix d'une présidente. Les bulletins furent ramassés, dépliés et proclamés à haute voix. Notre compagne Rachel Chalifoux fut l'heureuse élue. Successivement, Victor Bérubé, Germaine Villeneuve, Aline Gobeil, Robert Chalifoux et Alice Couturier furent élus, vice-président, secrétaire et conseillers.

Notre maitresse se dit enchantée du résultat des élections et souhaita aux élus tout le succès désirable dans l'exercice de leurs fonctions.

Immédiatement, Marie Angé Bérubé proposa et Aline Gobeil seconda que notre cercle soit appelé "Cercle Lacombe."

Alice Couturier proposa et Eveline Royer seconda que nous apprenions l'histoire de notre glorieux patron.

Avant l'ajournement Mlle la présidente nous remercia et nous promit de tout faire en son pouvoir pour mener à bonne fin la belle oeuvre que nous avions commencée.

Alma Bérubé,
élève du cinquième grade.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Langevin.—Jeudi, le 16 novembre. Voici le jour tant désiré par les demoiselles de notre cercle. Et pourquoi donc? me direz-vous. C'est que notre programme de l'Avant-Garde a été préparé par l'élément masculin du cercle et nous nous promettions bien d'en jouir à notre goût, car il paraît qu'ils nous réservent des surprises. Enfin, il est trois heures. A l'oeuvre donc!

Mais une déception nous attend. M. le curé, notre dévoué aumônier, invi-diale bienvenue.

D'une commune voix tous les élèves commencer quand même, et espérer qu'il s'y rendra dans quelques instants.

La réunion s'ouvre par la prière habituelle, suivie du salut au drapeau et du cantique: Catholiques, Canadiens toujours. Puis vient la lecture des minutes de la dernière assemblée. Oh joie! M. le curé qui fait son apparition. M. le président du cercle le salue au nom de tous, et nous procédons au compte-rendu des points de classe, lequel donne la palme au camp St-Léon. On procède ensuite aux propositions en vue du programme à préparer pour la prochaine réunion hebdomadaire. Les garçons, par manière de revanche bien légitime, proposent que ce programme soit laissé exclusivement aux filles. A leur tour, ils veulent jouir.

M. le président nous donne ensuite lecture intitulée "Fin d'un blasphémateur", comme pour appuyer son exhortation à l'emploi du langage toujours digne d'un chrétien. Suivent les compositions sur "Restons nous-mêmes", par plusieurs membres. Puis tous, assistés de la Rév. Soeur directrice, s'adonnent à l'étude d'un extrait du roman canadien "Maria Chapdelaine": L'hiver au Lac Saint-Jean. M. Bernard Boulet nous lit une courte biographie de l'auteur: Louis Hémon.

Les membres chantent ensuite combien la caresse de la brise de l'Ouest est douce et agréable, puisqu'elle nous apporte un message de la douce France. M. le président général de l'Avant-Garde se constitue professeur et donne une leçon d'histoire du Canada: La constitution du Canada après la conquête. Nous nous inclinons bien bas en face de son savoir-faire et nous le félicitons sincèrement.

Malheureusement pour nous, la cloche annonce le catéchisme, et notre bon aumônier, toujours fidèle à l'appel du devoir, nous quitte avant la fin de notre réunion. Nous aurions pourtant voulu entendre sa parole si appréciée au jourd'hui. Il nous promet de revenir. Espérons que cela sera bientôt.

"Le crieur de Vieilles choses et vieilles gens" vient maintenant nous égayer un peu. Puis deux compositions "L'idéal" sont lues par les demoiselles.

Bravo! les garçons. Voilà qui vaut la peine. Nous vous inviterons encore à nous entretenir. La prière et l'hymne national terminent cette intéressante et instructive réunion.

Adèle Boulet,
élève du IXe grade.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Tous ceux qui s'intéressent au mouvement avant-gardiste liront avec intérêt, nous n'en doutons pas, le dernier compte rendu d'assemblée du cercle Guy de Fontgalland.

Tel que convenu dans les constitutions de cette jeune association la réunion s'ouvre par la prière.

Comme les membres ont le bonheur d'avoir au milieu d'eux leur digne vice-présidente honoraire, Soeur Marie de St-Ferdinand, Mlle Meunier, directrice du cercle Saint-Antoine, et Milles Gilberte Gagnon et Marcelle Bugeaud, du cercle Sacré-Coeur, M. le président leur souhaite la plus cordiale bienvenue.

Le président, [...] proclament les beautés du Canada dans le chant, "Il est sur le sol d'Amérique".

Sur le désir de M. le président, Mlle la secrétaire donne lecture des dernières minutes lesquelles sont adoptées.

Afin d'initier les enfants à la recherche du bien et du beau, il est proposé que deux cueillettes soient lues à la prochaine réunion. Ce nouveau mouvement ne manquera pas de mettre en éveil les facultés littéraires de la jeunesse.

Tout l'auditoire est charmé par la lecture de M. Rolland Viens sur "Le jeune Gérard Raymond", écolier modèle mort à la fleur de l'âge, le jeune Gérard ne peut rester indifférent à ceux qui luttent pour leur foi et leur langue, il aidera donc les jeunes albertains.

Mlles Marie-Louise Remillard, Jeanne Babineau et Bernadette Gagnon se font charmantes dans les rôles qu'elles remplissent au cours d'une petite saynète historique. Durant quelques minutes nous revivons les premières années de Ville-Marie grâce à la relation de "Jeanne Mance, Mme de la Peltrie et de Marguerite Bourgeoys".

La récitation "Ma montre", rendue par M. René Brabant, attire des applaudissements à notre jeune avant-gardiste.

Une leçon d'histoire très intéressante nous est présentée par Mlle Jeanne Babineau. Comme toujours, Mlle la conférencière est très à l'aise pour nous parler de "Guillaume Couture".

Les félicitations bien méritées que Soeur Supérieure et les autres visiteuses adressent aux avant-gardistes du cercle Guy de Fontgalland serviront, nous en sommes convaincus, à encourager ces jeunes dans la poursuite de leur idéal: bien étudier la langue française afin de la mieux connaître et d'être plus en état de la défendre.

M. le président remercie les aimables visiteuses et comme l'ajournement de l'assemblée est proposé et accepté on se retire après le chant de notre hymne national.

—oOo—

Ce que peut l'amitié

Vers 1730 vivait, en Angleterre, un brave maçon nommé Blacklock, dont le petit garçon, Thomas, âgé de 10 ans, étai aveugle depuis l'âge de 6 mois. Aveugle! Quelle triste chose!

Thomas n'était pas cependant privé de toute distraction. Une affection attentive l'avait entouré dès ses premières années, et il ne se passait point de jour sans que son père lui fit une attrayante lecture qu'il écoutait avec avidité.

Mais l'enfant se désolait de ne pouvoir aller à l'école. Il eût tellement aimé s'instruire, devenir autre chose qu'un inutile, un ignorant. Hélas! que pouvait le pauvre petit?

Un écolier de son âge entendit un jour parler de Thomas et de son vif désir de s'instruire. Ce gentil enfant alla aussitôt trouver le petit infirme.

—Si tu veux, proposa-t-il, je viendrai chaque soir, en sortant de classe, te répéter les leçons du maitre.

—Mais cela va bien t'ennuyer?

—Pas du tout! assura le généreux petit écolier. Pas du tout... cela va beaucoup m'amuser au contraire.

Et il tint parole fidèlement, chaque jour.

Plusieurs fois, bien sûr, la tentation lui vint de rester avec ses camarades. Un soir surtout... il avait neigé... une superbe bataille de boules de neige était organisée... Mais cet enfant de 10 ans résista et ne rejeta point la tâche qu'il s'était imposée...

Thomas l'attendait avec une impatience plus vive chaque jour.

Un soir, cependant, son petit maitre n'arriva pas... Il était malade et, toute une semaine, dut garder la chambre.

Ce que ce temps parut long au jeune Thomas! Dans les ténèbres où il était condamné à vivre, il tâchait de s'occuper en se répétant les dernières lectures entendues...

Soudain, l'idée lui vint de mettre en vers une petite histoire que son ami lui avait contée.

Cela l'occupa des heures et des heures. Il ne s'en tira pas trop mal et fut très fier de réciter son oeuvre lorsque, guéri, le petit professeur revint.

Bien entendu, l'essai de Thomas ne pouvait être parfait, l'enfant ignorant les règles de la poésie.

Mais enfin, tel que, il montrait les réelles dispositions de son auteur.

Lue à l'école, la poésie de Thomas obtint un grand succès. Tous les écoliers voulurent connaitre Thomas, et ce fut à qui viendrait lui conter des histoires, lui apporter des fruits ou des friandises. La bonté est souvent contagieuse. Les enfants s'ingénièrent à rendre aussi heureux que possible le petit aveugle.

L'un d'eux lui apporta deux jolis oiseaux auxquels il tenait beaucoup. Les chants de ces petits compagnons égayèrent la triste chambre. Un autre voulut absolument lui offrir son chat.

Le premier donateur se fâcha, déclarant que le chat mangerait les oiseaux.

Thomas avait bien envie du chat et tenait aux oiseaux!

Mais tout s'arrangea, car le matou était extrêmement bien élevé et préférait une écuelle de lait aux petits chanteurs. Ils firent excellent ménage. Le chat, allongé paresseusement sur le sol, se contentait d'ouvrir un oeil d'or d'un air désapprobateur lorsque les oiseaux piaillaient par trop. Ceux-ci s'habituèrent vite à ces courtoises manières. La paix régna.

Thomas oubliait sa misère. Entouré d'amis, il s'instruisait, écoutait soigneusement la lecture des leçons du jour. Le soir, lorsqu'il se retrouvait seul, il composait de nouvelles poésies.

Le père du petit aveugle lui fit connaitre les règles de cette poésie qu'il aimait tant. Elles parurent d'abord bien difficiles à l'enfant, mais il s'appliqua plus encore, et ses progrès furent si grands que, moins de deux ans plus tard, il publia un recueil de poésies qui lui valut une certaine célébrité.

Thomas ne s'en tint pas là. Il publia avec un succès croissant plusieurs livres, et ses ouvrages sont encore actuellement fort connus et appréciés en Angleterre.

Ce petit garçon fut certainement heureux de trouver de bons et sincères amis. Mais les amis qui le sauvèrent de son triste sort furent plus heureux encore.

Car en amitié, ne l'oubliez jamais, c'est celui qui donne qui reçoit.

—oOo—

Le bon snobisme

Qu'est-ce qu'on entend par snobisme? C'est le besoin de se distinguer des autres, de quelque manière que ce soit. Rien de plus légitime: sans avoir le mépris de la masse de ses semblables, il est tout à fait louable de chercher à devenir toujours plus parfait et de désirer faire partie d'une élite.

Mais ce terme de snobisme a, il semble, un sens surtout péjoratif, et c'est ce que nous nous proposons de montrer à ceux que guette ce travers, qui risque surtout de les rendre un peu ridicules.

En effet, le snob veut à tout prix se distinguer des autres. Mais de quelle façon? Généralement par quelque marque extérieure, superficielle, mode, manière et préjugé, qui n'ont en soi aucune signification profonde, sinon de marquer la mesquinerie d'un esprit. Alcibiade, pour se faire remarquer, coupait la queue de son chien.

Que fait le snob? Il affectera d'être à la mode d'avant garde, et cette mode du vêtement, il en exagèrera les caractéristiques jusqu'au ridicule, de peur de ne pas être assez remarqué autrement.

Si la mode veut que le pantalon des messieurs s'élargisse par le bas, il exagèrera cette particularité de telle façon que l'aspect en paraisse grotesque. Si les jupes des dames se portent courtes, le snobisme exigera qu'on les porte le plus court possible; c'est à qui en reculera les limites, jusqu'à découvrir les genoux et au delà. Mesdemoiselles, il ne faut pas montrer vos genoux; ainsi découverts, ce n'est pas joli à regarder, croyez-nous, et c'est pitié de voir le souci que vous devez prendre, ainsi vêtues, pour vous asseoir et vous mouvoir sans trop d'inconvenance, quand vous y songez! Et quand vous n'y pensez plus, votre tenue ne provoque ni l'admiration, ni l'estime, ni le respect, mais des regards et des quolibets qui devraient être pour vous injurieux.

Dans les manières, les attitudes, le langage, les relations mondaines, on affectera les mêmes exagérations.

Pour choisir un prénom à son enfant, le snob s'épuisera les méninges à découvrir dans le calendrier et même hors du calendrier un nom que ne sauraient jamais imaginer de donner à leurs bambins le boucher du coin et le charcutier d'en face, et dont les pauvres enfants, ainsi affublés, seront bien gênés dans la suite, quand la mode aura passé, après leur avoir valu les quolibets des petits camarades pendant toute leur vie d'enfant.

Il ne faut pas confondre snobisme et bonne éducation. Il y a tout un code d'usages et d'habitudes plus ou moins rationels et logiques, mais que la tradition et les nécessités de la vie en société ont consacrés et qu'on ne pourrait négliger sans faire preuve d'une originalité de mauvais aloi.

De même pour la mode. Malgré le peu de sérieux de son origine, il serait impossible à quelqu'un de la dédaigner d'une façon absolue. On la suit, un peu, de loin, avec réserve et modération. C'est une concession aux habitudes de la collectivité. Mais ne croyez-vous pas que la vraie distinction est faite surtout de naturel et de simplicité?

En effet, quoi qu'il en soit de tous ces procédés, il n'y a pas besoin d'insister pour montrer qu'il n'y a pas là de quoi distinguer réellement un homme. Le moyen serait vraiment trop facile, à la portée de tous, et exigerait seulement qu'on y pensât. Et encore ne se distingue-t-on ainsi que par un manque de naturel, une affectation de pose qui n'est pas exempte de ridicule.

Cela surtout ne servirait qu'à prouver l'impossibilité et l'incapacité de se distinguer par de réelles supériorités.

Mais à côté de cela, il y a le vrai et le bon snobisme que l'on ne peut qu'encourager, celui-là.

Bien qu'on puisse rechercher le progrès pour soi dans toutes ses formes, d'une façon tout à fait désintéressée, pour un but supérieur et en dehors de toute compétition avec autrui, cependant est-il permis de tenir compte de la faiblesse de notre nature humaine et de profiter de tous les éléments pour nous élever au-dessus de nous-mêmes. C'est en ce sens qu'une noble émulation est légitime et qu'il nous est permis de rechercher à nous distinguer des autres par ce qui constitue réellement le prix d'un homme, les qualités du coeur et de l'esprit et la valeur morale.

(Revue "Corps et Esprit")

Dr HENRI BASSE.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

20. Quelles furent les régions détachées du Canada, après la conquête?

a) Au lendemain du traité de Paris, par proclamation royale la carte de la Nouvelle-France était considérablement modifiée. "Le gouvernement de Québec sera borné sur la côte du Labrador par la rivière Saint-Jean, et de là part une ligne s'étendant de la source de cette rivière à travers le lac Saint-Jean jusqu'à l'extrémité sud du lac Nipissin, traversant, de ce dernier endroit, le fleuve Saint-Laurent et le lac Champlain par le 45e degré de latitude nord, pour longer ensuite la hauteur des terres, qui séparent les rivières, qui se déversent dans le dit fleuve Saint-Laurent de celles qui se jettent dans la mer, pour s'étendre ensuite le long de la côte nord de la baie des Chaleurs et de la côte du golfe Saint-Laurent jusqu'au cap des Rosiers; puis traverser de là l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, en passant par l'extrémité ouest de l'ile d'Anticosti pour se terminer enfin à la dite rivière Saint-Jean."

Nous perdions de ce fait tout le Labrador, tout ce qu'on appelle aujourd'hui les Provinces maritimes, toutes les îles du golfe et toutes les régions au nord, à l'ouest et au sud des Grands Lacs.

Le Canada se voyait rogné des trois quarts de sa superficie et les Canadiens se voyaient privés des avantages naturels qui résultent toujours de l'étendue d'un grand pays.

b) Motifs:

Motifs apparent: doter les colonies anglaises d'Amérique d'une meilleure administration.

A tort ou à raison, les Canadiens se persuadèrent que l'Angleterre voulait isoler la partie française de son empire, afin de la soumettre à un régime spécial, que les colons d'origine britannique n'auraient pas toléré.

De là, double sujet de mécontentement.

Quoi qu'il en soit, les Canadiens, ainsi groupés ensemble, purent plus facilement faire bloc et résister à toute pénétration.

21. Quelle était la nature des serments exigés de nos pères?

A l'époque de la conquête, il s'était introduit en Angleterre une étrange coutume: les rois, redoutant sans cesse quelque conspiration, exigeaient de leurs sujets différentes sortes de serments, dont les principaux étaient le serment d'allégeance et le serment d'abjuration, le serment du test et le serment de suprématie.

a) Le serment d'allégeance consistait à reconnaître le roi d'Angleterre pour son légitime souverain.

Le serment d'abjuration ne consistait pas à renoncer à la religion catholique, mais à toute reconnaissance des droits des Stuarts à la couronne d'Angleterre.

Ces deux serments pouvaient être prêtés par un catholique, en toute sûreté de conscience.

Ces deux serments furent les seuls exigés de tous les Canadiens sans distinction. Il est fort probable que tous se soumirent à cette formalité; et, s'il y eut hésitation dans certains quartiers, il faut en chercher la cause soit dans le seul fait qu'ils n'étaient pas habitués à de pareils procédés, soit encore parce qu'ils ne comprenaient pas exactement le sens de ces formules ampoulées ou enfin parce qu'ils y voyaient une défiance insultante pour leur loyauté.

b) Les serments du test et de suprématie avaient un tout autre caractère.

Formule ordinaire du serment du tes: "Je crois que dans le sacrement de la Cène, il n'y a aucune transsubstantiation des éléments du pain et du vin, au moment de la consécration ou après, par qui que ce soit."

Plus tard, on ajouta: "Et que l'invocation ou adoration de la Vierge Marie ou de quelque autre saint et le sacrifice de la messe, tels que pratiqués maintenant par l'Eglise de Rome, sont superstitieux et idolatriques."

C'était pour un catholique une pure et simple apostasie.

Dans le serment de suprématie, le sujet déclarait entr'autres choses: "Je déclare qu'aucun prince, prélat, personne ou potentat étrangers, n'a ni doit avoir aucune juridiction, pouvoir, suprématie, prééminence ou autorité ecclésiastique ou spirituelle dans les limites de ce royaume."

Ces deux serments n'étaient exigés que des fonctionnaires seulement, et grâce à Dieu, on ne voit nulle part que des Canadiens aient eu la lâcheté de les prêter.

c) Les serments et le clergé.

Nos nouveaux maitres, après la conquête, auraient voulu assimiler les membres du clergé à de simples fonctionnaires, et exiger d'eux en plus des serments d'allégeance et d'abjuration ceux du test et de suprématie. Ils eurent recours à un moyen terme et composèrent une autre formule fort mitigée, que Mgr Briand rejeta d'abord comme trop équivoque. Le gouverneur en fit composer un autre fort surchargé, mais parfaitement anodin, que l'évêque et les prêtres acceptèrent.

(Evêques de Québec, par Mgr Henri Têtu, page 308).

d) Dénouement.

L'Acte de Québec (1774) fusionna ces quatre serments en un seul: "Je jure et promets sincèrement que je serai fidèle et porterai une vraie allégeance à S. M. le roi Georges et que je le défendrai de tout mon pouvoir contre toute conspiration...; et que je ferai tous mes efforts pour découvrir et révéler à Sa Majesté, ses héritiers et successeurs toutes les trahisons et conspirations..." Le reste n'est que d'inutiles répétitions. C'est presque textuellement le serment prêté par Mgr Briand. Inutile d'ajouter que toutes ces tracasseries furent pour nos pères une ennuyeuse vexation de 1763 à 1774.

22. Que faut-il entendre par l'enlèvement des armes?

Il est bien naturer de supposer qu'au lendemain de la guerre de sept ans, il se trouvait des armes à feu dans presque tous les foyers. Toute la population mâle du Canada, de 13 à 80, avait pris part au combat.

Nos gouvernants eurent le tort d'y voir un danger permanent pour la Couronne; et Garneau nous affirme qu'ils "sommèrent les habitants de livrer leurs armes et de jurer qu'ils n'en cachaient aucune."

A première vue cette nouvelle exigence peut nous paraître de peu d'importance; mais quand on songe combien les vieux vétérans étaient attachés à leur mousquet, compagnon de leurs luttes et dernier témoin de leur victoire, l'odieux de cette mesure nous fait mal au coeur.

D'ailleurs ces armes, comme instruments de chasse étaient d'un grand prix pour nos pères, à une époque où la famine se faisait partout sentir et où le gibier était partout en si grande abondance.

Cette confiscation était une preuve de défiance, que rien absolument ne justifiait.

Cette menace fut-elle mise à exécution partout, ce n'est pas facile à prouver: mais elle avait suffi, avec tout le reste à aigrir les vaincus et à retarder indéfiniment la venue de la bonne entente.

23. Que faut-il penser de Sir James Murray?

En général, nos historiens n'ont pas été tendres pour sa mémoire; ils nous le représentent comme extrêmement sévère et même injuste.

Il nous semble même que pour apprécier cet homme à sa juste valeur, il faut de toute nécessité le placer dans les circonstances, où il a vécu.

a) Murray était un Anglais et un protestant. Naturellement, comme conséquence de son éducation première, il devait entretenir quelques préjugés à notre endroit.

b) C'était un soldat, qui nous avait combattus plusieurs années sur le champ de bataille; exercice violent qui d'ordinaire n'engendre pas de vives sympathies; et, circonstance aggravante, il venait de subir, aux mains du chevalier de Lévis, une humiliante défaite à Sainte-Foye.

c) Il était chargé d'établir au Canada une nouvelle administration civile; tâche toujours extrêmement délicate pour un militaire de carrière, et rendue plus difficile encore par le fait qu'il était l'instrument d'une politique encore hésitante, plus ou moins bien renseignée et généralement inspirée par le désir de nous faire disparaître au plus vite, comme catholiques et comme Français.

Objections.

a) Murray s'est opposé à la nomination de M. de Montgolfier. C'est vrai; mais à cette époque les Sulpiciens passaient pour des religieux aux yeux des Anglais et Londres avait juré de supprimer les religieux.

De plus Egremont ne cessait d'adjurer Murray de s'opposer à l'intrusion de toute juridiction étrangère.

Quand Murray eut mieux compris le problème, il sut se dégager de la pression venue de Londres et ce fut à sa suggestion que Mgr Briand alla secrètement se faire sacrer en France.

d) Ce fut sous l'administration de Murray que commença l'ère des vexations. C'est vrai, mais ces ordonnances vexatoires venaient de Londres et non pas de lui. Il s'y objecta plusieurs fois, en différa l'application; mais en définitive il lui fallait bien obéir à ses chefs. Ex. l'ordonnance du 17 septembre 1764 et l'établissement d'une cour spéciale pour les procès entre Canadiens.

c) Murray n'a pas voulu profiter du droit qu'il avait d'établir une Chambre d'Assemblée. C'est vrai; mais c'est parce que les Canadiens en étaient exculs par le serment du test.

Dans son premier rapport officiel, Murray, après avoir loué les qualités des Seigneurs et des paysans, avait donné une fausse note du clergé; mais plus tard il rendit à nos prêtres un meilleur témoignage.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. VI. — EDMONTON, ALBERTA, LE 29 NOVEMBRE 1933.

En marge d'une communication de l'épiscopat canadien

Il y a quelque huit semaines, les archevêques et évêques du Canada se réunissaient à Québec en assemblée plénière, sous la présidence de S. E. le cardinal Villeneuve. Or, ces jours derniers, dans une lettre collective, ils déclarent qu'ils considèrent "comme un devoir d'attirer l'attention des catholiques sur quelques points de particulière importance".

Au début de cette lettre, les évêques ne cachent pas leur regret de constater qu'il existe, dans notre pays, "naguère si paisible, des signes de mécontentement et d'agitation, suite naturelle de la crise économique qui fait naître chez plusieurs des préoccupations parfois douloureuses".

Et ce n'est rien apprendre à nos lecteurs que de leur dire que la propagande communiste a largement exploité ce mécontentement et ces préoccupations. Cette propagande se répand de plus en plus. Il semble qu'on ne fait rien ou presque pour l'enrayer. On se leurre avec l'espoir que le communisme ne pourra jamais implanter de profondes racines dans un pays aux habitudes d'ordre et de paix si solidement établies depuis des siècles.

Eh! bien, non, il ne faut pas être aveugle et se confiner dans une quiétude béate. Les ennemis de l'ordre social agissent constamment dans l'ombre quand ce n'est pas publiquement, avec une audace qui surprend.

Les évêques avouent qu'ils "sont frappés du désarroi des esprits". Ils constatent qu'il y a des personnes, bien que n'ayant "aucune attache aux doctrines du communisme, qui donnent cependant à ses méthodes et à son esprit un appui certain, soit qu'ils soulèvent les foules par des revendications exagérées et imprudentes, ou qu'ils entreprennent de régler par eux-mêmes, en dehors et au-dessus des lois, des questions d'ordre public qui ne sont pas de leur ressort".

Nous lisons encore dans cette lettre qu'ils (les évêques) regrettent surtout que trop de catholiques méconnaissent la puissance sociale des vertus chrétiennes." Voilà un mal à déplorer. Les catholiques, on le remarque avec peine, ne vivent plus leur foi avec l'intensité de celle qui caractérisait les catholiques des générations passées. Ils trouvent ennuyeux et encombrants les principes évangéliques, les seuls principes pourtant sur lesquels peuvent reposer de solides assises de paix, de justice et de charité. "Le retour à la vie normale serait plus rapide si pour leur part, les catholiques remettaient courageusement en honneur les vertus évangéliques. Ces vertus comportent un rayonnement salutaire qui profite à la société tout entière".

La lettre stipule clairement que les catholiques doivent se mettre en garde contre le communisme soviétique, le socialisme, et les systèmes et partis nouveaux qui renferment souvent assez de vérité pour donner le change sur l'erreur. Elle se termine en rappelant la nécessité d'un "ordre économique fondé sur la loi chrétienne de justice et de charité".

Et c'est cela qu'il faut absolument retenir: le retour à l'application intégrale des principes de justice et de charité chrétienne.

La crise est née de l'injustice et de l'égoïsme.

Elle ne sera vaincue que par l'amour désintéressé et l'honnêteté absolue des individus, des gouvernements, des peuples.

Maurice Lavallée.

Simple réflexion

On a parlé beaucoup de l'Allemagne ces derniers temps. Les journaux ont reproduit les passages saillants des discours enflammés de M. Adolf Hitler. Le Fürher essaye par tous les moyens de disculper l'Allemagne du fait de la guerre. Rappelons à ce propos, la conversation de M. Aristide Briand, alors ministre des Affaires étrangères de France, avec M. Stressman, ministre allemand. Ce dernier, après un long entretien sembla se recueillir et s'adressant à l'homme d'Etat français lui dit ces mots: Comment s'écrira l'histoire plus tard? Pensez-vous qu'on fera peser sur l'Allemagne la culpabilité de la guerre? . . . Et M. Briand, tout en mâchonnant le bout de cigarette qu'il avait aux lèvres, répondit d'un ton goguenard: "Il est à peu près certain qu'on ne dira pas plus tard, que c'est la Belgique qui a envahi l'Allemagne!"

Et quand M. Hitler fait dire aux délégués des nations à la conférence du désarmement: "Traitez-nous sur un pied d'égalité, c'est-à-dire, —laissez-nous réarmer—et après nous causerons", il nous fait penser au voleur de grand chemin qui surpris par la police, s'écrie en implorant: "Traitez-moi en égal et laissez-moi sortir mon révolver et ensuite nous parlerons".

H. G.

Valeureux confrère

La "Survivance", d'Edmonton, Alberta, vient d'entrer dans la sixième année de son existence. Ce confrère lointain est le porte-parole de la population française de cette vaste province du grand ouest canadien; sérieusement et soigneusement rédigé, il accomplit là-bas une excellente besogne. Ses directeurs le maintiennent sans doute au milieu de mille difficultés, mais il n'en garde pas moins une allure vigoureuse. Nous savons, nous au "Travailleur", ce qu'il en coûte de sacrifices pour assurer en pays anglais le maintien convenable de journaux du genre de la "Survivance". Aussi sommes-nous en état de mieux comprendre les mérites de notre confrère albertain. Qu'il daigne donc agréer nos meilleurs souhaits de prospérité et de longue vie!

(Le Travailleur, Worcester)

Deux confrères

Deux de nos confrères hebdomadaires, le "Progrès du Saguenay", de Chicoutimi, et la "Survivance", d'Edmonton, viennent de franchir le seuil d'une année nouvelle, le premier ayant quarante-six années révolues, le second cinq.

Ce sont deux glorieux blessés de la crise, mais des blessés qui entendent bien guérir et mener demain comme hier les bons combats de la religion et de la race. Même en ce moment, malgré leurs souffrances, ils poursuivent leur excellent travail.

Le Progrès du Saguenay continue de s'intéresser aux problèmes de la province et du pays tout en consacrant le gros de ses énergies à la cause régionaliste du Saguenay. Puisse-t-il contribuer à réorganiser cette région importante de notre province à l'égard de laquelle la Grande Industrie a si pitoyablement manqué à ses plantureuses promesses.

La Survivance est plus qu'un organe: c'est un symbole. L'Association canadienne-française de l'Alberta ne pouvait donner un nom plus heureusement significatif à son porte-parole officiel.

Nous faisons des voeux pour la survivance canadienne-française en Alberta et pour le vaillant organe de nos frères de là-bas, la Survivance. E. L. (L'Action Catholique)

Ce qui nous manque

M. Harry Bernard écrivait dernièrement dans le "Courrier de Saint-Hyacinthe", à propos d'une conférence de M. Raymond Denis sur la situation du français en Saskatchewan:

"Les Canadiens français de là-bas en ont vu de toutes les couleurs. L'élément anglo-saxon en voulait au français et prenait tous les moyens, possibles et impossibles, pour le faire disparaître. Il y eut des moments d'accalmie, comme de 1912 à 1918, et c'est précisément pendant cette période que l'anglicisation a fait le plus de travail. Même aventure vers 1928. La population s'endormait, ni plus ni moins, sur les garanties offertes par le gouvernement. Plus la tolérance était grande, plus les nôtres se laissaient circonvenir. Cette histoire n'est d'ailleurs qu'une répétition de ce qui se produisit au Manitoba, dans l'Ontario et l'Alberta, dans les Provinces Maritimes. On dirait que les Canadiens français, pour réagir, pour se rendre compte de leurs droits, et savoir les faire respecter, ont partout besoin d'être menés au bout du bâton. Ce qui revient à dire que nos compatriotes de langue anglaise, en nous persécutant, nous ont rendu un service inestimable. Il y a probablement longtemps que nous ne serions plus, comme entité nationale, s'ils nous avaient laissé la paix."

Donc, "nous avons besoin d'être menés au bout du bâton", "nos compatriotes de langue anglaise, en nous persécutant, nous ont rendu un service inestimable", et "il y a probablement longtemps que nous ne serions plus, comme entité nationale, s'ils nous avaient laissé la paix".

Tout cela est probablement vrai. Alors, pourquoi crions-nous comme des oies quand les Anglais nous persécutent? Aurions-nous hâte d'arriver trop tôt à la perfection? La veulerie est-elle l'état où nous nous plaisons par nature? Un peuple qui mérite vraiment de vivre a-t-il besoin du stimulant de la persécution?

Ol. A. (Le Canada).

Séducteurs du peuple

Voilà des termes qui ne datent pas d'hier.

Il arrive qu'on les réédite à travers les siècles, à l'adresse de ceux que certains abus révoltent, et qui osent le dire.

Les temps durs que nous vivons font penser, font regarder et font parler.

Il n'a fallu ni penser ni regarder longtemps pour découvrir que dans maints pays, et aussi dans le nôtre, la puissance monétaire et industrielle se concentrait en quelques mains, que les épargnes des travailleurs économes avaient été drainées par quelques-uns, et que le pain, la chaleur, la lumière, étaient dispensés par de petits groupes devenus possesseurs de ces "nécessités", et qui en règlent à leur gré la distribution et le prix. Et comme la justice et la charité avaient été bousculées par l'égoïsme qui s'installa en maître, les résultats ne pouvaient être que ce qu'ils sont:—Un malaise universel; une souffrance devenue aiguë à ce point que beaucoup sont prêts à accepter n'importe quel moyen pour en sortir.—**J. D.**

(L'Action Catholique).

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE SEPTIEME

LE PERE LACOMBE — 1852-1853

(Suite)

Au cours du carême 1853, il y eut plusieurs baptêmes, soit de sauvages, soit de blancs ou de métis. Jetons un coup d'oeil sur les noms de ces derniers, ainsi que de leurs parrains et marraines, afin de connatre quelques-uns des habitants d'Edmonton, en ce temps-là. Voici, le 22 février, le baptême de Marguerite Lasselé: son père se nomme Nabès Lasselé, sa mère Catherine Gladu; son parrain est James McDougall, sa marraine Betsey Fraser. Le lendemain, nous avons le baptême de deux jumeaux, Antoine et Gabriel, enfants d'Abraham Salois et de Suzanne Beauvais; les parrains sont Augustin Robidou et Augustin Racette; les marraines Angèle Dumont et Christiane Harriott. Robidou était le chef cuisinier de Rowand. Le 24, baptême de Paul, fils de Pierre Lebrun et de Marie Piednoir; le marrain est Pierre Lemay, la marraine Angèle Bourassa. Les 17 et 18 mars, nous avons comme marraines Isabelle Fraser, Flora Harriott, Angélique Tessier, Marguerite Rowand, Anne Fraser; et, comme parrains nouveaux, Jean-Baptiste Paule, Jamy Word, Alexandre Boivin. Parmi les noms qui suivent, je relève encore: Judith Godin, Adélaide Rowand, Antoine Galarneau, Angélique Lucier, Suzanne Guilbert, James Richard, Félix Monroe, Louise Séguin.

Ces deux jours-là, 17 et 18 mars, furent spécialement consacrés aux baptêmes d'Indiens. Il ne s'agit plus de baptêmes en masse, comme cela se faisait en 1842, et se fera encore lorsque les missionnaires iront évangéliser les sauvages chez eux: nous n'en avons que six le 17 et deux le 18. Ce qui est remarquable, c'est que tous les noms indiquent des Cris. Tels, par exemple, Maskekopak, le thé sauvage; Atshakosis, la petite étoile; Okimawasis, l'enfant du chef; Apistinitaminahus, il sait un peu faire la chasse.

Le grand succès de ce carême fut la conversion retentissante de Paul Paule, dit Paulette. Cet homme était le "boulet" de la compagnie au Fort Edmonton, "redouté et redoutable, disent les Mémoires, pour sa force physique et ses médecines et jongleries sauvages". Depuis longtemps il résistait à la grâce de Dieu et se moquait des prêtres, quoiqu'il eût fait baptiser ses enfants. "Il se convertit enfin, avec des sentiments de grande contrition". Il en donna pour preuve une abstinence peu commune, passant toute la Semaine Sainte sans boire, ni manger, ni fumer. Le Vendredi-Saint, comme il semblait à bout de forces, le P. Lacombe l'exhorta à prendre un peu de nourriture; il n'y voulut pas consentir, trouvant que ce qu'il faisait était encore trop peu pour expier ses fautes passées. Il fut baptisé, ainsi que sa femme, et marié le jour même de Pâques, 27 mars 1853. Il eut pour parrain et marraine John Rowand et sa fille Adélaide, et pour témoins de son mariage John Rowand et Antoine Galarneau. Il était âgé de 50 ans, et sa femme, Josephte Askekatepistak, de 53 ans.

"En ce beau jour, conclut le P. Lacombe, j'étais heureux autant qu'un missionnaire peut l'être. C'était vraiment pour moi l'**Haec dies quam fecit Dominus!** . ." (Mémoires, t. II, p. 37-38).

CHAPITRE HUITIEME

LE P. LACOMBE EN CHARGE DU LAC STE-ANNE 1853 - 1855

Bénédiction d'une cloche

Huit jours après la belle fête de Pâques 1853, le dimanche de **Quasimodo**, 3 avril, eut lieu au lac Sainte-Anne une cérémonie que l'on n'avait pas encore vue dans le pays: la bénédiction d'une cloche. Elle fut faite par M. Bourassa, qui donna à la cloche les noms de St-Jean et de Ste-Anne. Le parrain fut M. John Rowand, et la marraine, sa fille Marguerite Rowand.

Aucun document ne nous permet d'affirmer que le P. Lacombe était présent à cette cérémonie; mais comment en douter? Comment l'aurait-il manquée, alors que le bourgeois du Fort Edmonton y était avec sa famille? Il dut d'ailleurs en revenir avec le bourgeois lui-même, car le samedi suivant, 9 avril, il enterrait dans le cimetière d'Edmonton le corps d'un enfant de sept ans, fils de Michel Kalliou et de Marie Savard.

Mission au Lac la Biche, Avril 1853

Il se rendit ensuite au Lac la Biche pour la mission de printemps. Rien ne fut bien remarquable durant cette mission. Nous rappellerons seulement que ce fut alors, le 24 avril, qu'il bénit le mariage d'Alexis Cardinal, avec Nancy (Anne) Quintal. Le même jour il baptisa une fille qu'ils avaient eue six ans plus tôt, Philomène Cardinal: ce qui explique les reproches que nous avons lus sous la plume du R. P. Bonnald. Pauvre Alexis, s'il fut heureux ce jour-là, son bonheur fut de courte durée: le nom de Nancy Quintal ne paraitra plus, dans le registre du P. Lacombe, à côté de celui de son mari légitime, ce qui nous fait penser que c'est bien cette femme qui lui fut enlevée par l'épervier Kekkek, sauvage protestant du lac Poisson Blanc.

Le 5 mai, le P. Lacombe était de retour au Fort Edmonton.

Départ de M. Bourassa Mai 1853

A peine reposé de ses fatigues, le P. Lacombe se remit en route. Il s'agissait, cette fois, de se rendre auprès de M. Bourassa, qui n'attendait que son arrivée pour quitter définitivement le champ qu'il avait si bien cultivé.

"Aussitôt que la neige eut disparu, racontent les Mémoires, en compagnie de son fidèle Alexis, à cheval, je me dirigeai vers la Mission du Lac Ste-Anne. Avant de partir, j'avais réglé qu'une fois par mois, le dimanche, je reviendrais donner les exercices religieux à la population du Fort Edmonton. Le même jour, j'étais auprès du Rév. M. Bourassa et de ses bons et fidèles serviteurs, la famille Michel Normand, qui s'apprêtaient à quitter le pays, et que je voyais s'éloigner avec grand regret". (Mémoires, t. II, p. 47-48).

La bénédiction de cloche qu'il avait faite un mois plus tôt, avait achevé l'oeuvre de M. Bourassa au Lac Ste-Anne. La mission avait dès lors son presbytère, son église et une cloche dans son clocher; il pouvait la remettre entre les mains de son jeune confrère, qui n'avait encore que 26 ans. Il partait donc pour aller rejoindre M. Thibault à la Rivière-Rouge. (1)

L'été au Lac Sainte-Anne

La première impression du P. Lacombe, quand il se vit seul, dans son immense district de missions, fut pénible. Il fut même effrayé et sur le point de regretter d'y être venu. "Mais la divine Providence vint à son secours, dit-il lui-même dans sa notice sur la Mission du Lac Ste-Anne, et il put passer l'été assez bien".

Les seuls faits que nous ayons à noter pour cet été sont:

1. La bénédiction du cimetière de la mission, "le 26 juin 1853, jour de dimanche", après l'office de l'après-midi, en présence d'un grand nombre de chrétiens. En même temps une croix était bénite et plantée au milieu du cimetière, (Archives de la mission).

2. L'érection du chemin de la croix, dans l'église, "le 20 août 1853, jour de dimanche, après l'office du matin, en présence d'un grand nombre de chrétiens". (Archives).

De ses visites au Fort Edmonton, pendant cet été, nous n'en connaissons qu'une avec certitude, le dimanche 31 juillet, où il baptisa "John-Henry, âgé de quinze jours, fils de Colin Fraser et de Nancy Geaudry", dont le parrain fut John Rowand. Le même jour fut aussi baptisé "Elzéar, né aujourd'hui, de Frédéric Ladéroute et de Marguerite Drolet. Parrain: Abraham Salois; marraine, Judith Godin."

---

(1) Rendu à la Rivière-Rouge, M. Bourassa n'y resta que deux ans. Le 1er juin 1856, il partit avec M. Laflèche pour le Canada. Il fut curé à St-Bernard, puis à St-Maxime de Scott, dans le diocèse de Québec, et mourut le 8 avril 1900, à l'âge de 83 ans.

(A suivre)

Problèmes de l'heure

Socialisme canadien

La C.C.F.

Par le R. P. Georges Lévesque, O. P.

(Suite et fin)

d) La suprématie indue des valeurs économiques

C'est le grief que nous ferons aux Co-ops. Pour eux, la question sociale semble n'être, selon le mot fameux, qu'une "question d'estomac". D'où l'importance exclusive qu'ils attachent aux remèdes économiques, la prépondérance indue qu'ils donnent aux valeurs matérielles. Toutes les autres valeurs, culturelles, nationales, religieuses, leur semblent moins précieuses; ils n'en parlent presque jamais; ils s'en préoccupent si peu qu'au besoin ils se montrent prêts à les subordonner à celles-là, tout comme ils le font pour la liberté.

A les entendre, on dirait que la société n'a d'autre rôle que d'assurer à chaque individu le sybaritisme le plus délicieux. Leur **decent human standard of living** n'exigerait que des tables bien garnies, des palais, des automobiles, etc. Comme si l'homme vivait seulement de pain, comme si le plus important devoir de l'Etat n'était pas de travailler à la prospérité spirituelle du pays, de développer le plus possible la personnalité morale de chaque citoyen, sans négliger bien entendu la recherche d'un certain bien-être matériel.

Et quand des hommes se mettent en frais de renverser l'édifice social existant pour en construire un autre, c'est le moment plus que jamais de respecter cette loi sacrée de la hiérarchie des devoirs et des valeurs. C'était le temps, au congrès de Régina, de nous faire connaître, clairement et dans le détail, la politique que la C.C.F. entendait suivre en matière d'éducation et d'instruction, sur les questions religieuses et nationales, etc. . . Il ne s'agissait pas seulement de nous lancer une phrase vague: we stand for full economic, political and religious liberty for all; il fallait nous dire comment on comprendrait et organiserait cette liberté.

Mais non, une seule chose préoccupe les Cécé-efs: réaliser leur réforme économique. Soyons-en bien sûrs, tout le reste sera subordonné à ce but. Par exemple, un grand nombre de Co-Ops jugent que l'établissement de leur Commonwealth exige la disparition des barrières provinciales; mais que deviendrait notre minorité canadienne-française dans le grand Tout canadien?

D'ailleurs, si l'on veut avoir une idée du respect que les Co-Ops ont pour les valeurs humaines quand leur plan économique est en jeu, il suffit de considérer les graves conséquences que comporte l'art. 8 de leur programme. Cet article réclame la socialisation des services médicaux, des hôpitaux, etc.: c'est-à-dire la mort de nos admirables institutions chrétiennes de bienfaisance, l'affaiblissement de la charité privée et du dévouement, la fonctionnarisation du médecin qui ne pourra vous soigner que de telle heure à telle heure et que vous ne pourrez choisir, etc. . .

Jusqu'où ne peut-on pas descendre quand on a rivé son idéal à la matière?

* * *

Evidemment, nous n'avons pas la prétention d'avoir relevé toutes les bonnes idées, ni aussi tous les mauvais principes de la philosophie cécéféiste. Nous n'avons voulu examiner que ses données les plus importantes.

Néanmoins, nous croyons en avoir dit suffisamment pour conclure que le programme de la C.C.F., malgré l'excellence de certains principes qu'on est heureux d'y trouver, est par ailleurs trop profondément vicié pour être acceptable. Il contient des erreurs sociales très graves, dont quelques-unes même nous semblent assez caractérisées pour tomber sous les condamnations de Rerum Novarum et de Quadragesimo anno. C'est pourquoi nous ne pouvons que reprendre ici la conclusion que nous avons déjà formulée ailleurs; nous croyons que le cécéféisme entre dans cette catégorie de socialisme "atténué et moins intransigeant", dont parle Pie XI, mais qui reste encore assez vrai socialisme pour ne pas mériter l'adhésion des catholiques. La première fois que nous avons porté ce jugement, nous voulions qu'il fût considéré comme provisoire, jusqu'au congrès régional de Régina, en juillet, où les Co-Ops devaient donner à leur programme sa teneur définitive. Mais ce congrès n'ayant apporté aucune modification substantielle sur les points incriminés, nous n'avons pas davantage à changer notre jugement.

C'est donc notre devoir de demander à tous les catholiques et à tous les citoyens du pays, de s'opposer à ce mouvement socialiste et de lutter énergiquement contre lui. (1) Et la meilleure façon de le combattre, ce ne sera pas tant de l'attaquer avec des conférences et des articles. . . comme nous faisons, que de travailler à faire disparaître au plus tôt les abus criants du capitalisme. Car la **grande force du cécéféisme réside moins dans ses vertus propres, que dans les fautes du capitalisme.** Comme le disait dernièrement M. Jules Dorion, dans **l'Action Catholique:**

> "Les abus du capitalisme font le lit du communisme (et du socialisme). . . Et ceux qui se mettent à la solde du capitalisme pour tenir la masse du peuple dans un véritable esclavage et dissimuler les pratiques abusives qui grandissent et enveniment la plaie du paupérisme arrosent et fument le champ où sont déjà enfouis les germes de la révolution de demain."

Quand donc les intéressés ouvriront-ils les yeux? Ce ne sera pas trop tard, espérons-le.

---

(1) Cet appel veut faire écho à celui récemment lancé par S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal.

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE"
PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:

Canada, un an	$2.00
Etats-Unis	$2.50
Europe	$3.00

Livres nouveaux

Figures Canadiennes

(1ère et 2ème séries)

par M. l'abbé E.-J. Auclair

L'abbé Elie-J. Auclair, déjà avantageusement connu dans le monde littéraire, offre aux lecteurs canadiens deux séries de biographies qu'il intitule: "Figures Canadiennes", volumes qui viennent de paraître sous les auspices des Editions Albert Lévesque.

Le premier de ces volumes est consacré aux membres les plus illustres de notre épiscopat et de notre clergé. C'est ainsi que l'auteur fait revivre, en mettant en vif relief, le riche caractère de ces hommes d'élite: Mgr Bourget, le saint évêque de Montréal, dont l'action bienfaisante rayonne encore, bien au delà des limites de son diocèse; Mgr Fabre, Mgr Duhamel, M. le supérieur Troye, M. le vice-recteur Proulx, Mgr Archambault, Mgr Emard, Mgr Laflèche, les grands apôtres de l'ouest, et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, mais dont les oeuvres d'action sociale et catholique n'ont laissé d'exercer une excellente influence sur notre peuple.

Le second volume, non moins intéressant que le premier, met en vedette vingt-quatre de nos laïcs (hommes d'Etat et écrivains) les plus remarquables. Relevons, entr'autres, les noms de sir Ls Hippolyte Lafontaine, Cartier, Chapleau, Mercier, Gouin, Thibault, et, naturellement, notre grand Laurier.

L'abbé Auclair déclare modestement qu'il a écrit ces ouvrages pour les jeunes. Sans aucun doute, nos jeunes gens trouveront grand profit à le lire. Mais les "Figures canadiennes" restent, avant tout, pour ceux que l'histoire intéresse, une source de renseignements précieux, d'une documentation riche et judicieuse, que les adultes ne manqueront pas de se procurer.

Ces volumes, publiés aux Editions Albert Lévesque, sont en vente chez l'éditeur, 1735, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties, aux prix de $1.00 l'unité.

On trouvera ces volumes en vente à la librairie J. W. Pigeon, avenue Jasper, Edmonton.

—oOo—

L'Oiseau Bleu

Lisez-le et faites-le lire

"Je viens de recevoir l'Oiseau bleu. Comme toujours cette revue est bien captivante", écrit le R. P. O., de Granby, P.Q.

Le dessin qui orne la couverture du numéro de novembre est de l'artiste Louis-Joseph Dubois; il représente l'église de Notre-Dame-du-Bon-Secours, à Montréal. La première chapelle de ce nom érigée par Marguerite Bourgeoys remonte à l'année 1657. Les pèlerins se rendent en grand nombre vers cette église si riche en souvenirs historiques.

Mme Juliette Lavergne décrit le rayonnement de Tékakwitha à la Prairie et le bonheur de Catherine dans ce cadre de calme beauté. Ses compagnes sont remplies d'admiration à l'endroit de cette vierge iroquoise qui accepte les travaux les plus durs et les accomplit le sourire aux lèvres et la joie dans l'âme. C'est pour se préparer à sa première communion qu'elle fera en la fête de Noël de l'année 1677. Ce récit est bien émouvant.

Le sommaire de ce numéro comprend de plus le Choix de Colette par tante Monique, le Questionnaire de la jeunesse—les jeux de hockey et de golf—par l'abbé Etienne Blanchard, Rayon de soleil par M.-M. Ballière, Les Terreurs de Mrs. Davidson par Ariane, Paul Rubens par Cousine Fauvette suivi de la correspondance de Fauvette, les Avant-Gardes de l'A.C.J.C., Malbrouck n'est pas mort, chanson curieuse tirée de la collection de M. E.-Z. Massicotte, publiée dans la série de Nos Chansons populaires et une courte biographie de Marguerite Bourgeoys, fondatrice des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Michelle Le Normand trace d'un crayon mordant le portrait de quelques-unes de ses compagnes du "83", étudiantes comme elle à Paris.

Phil Athély se demande en quoi consiste une collection de timbres-poste et énumère les différents genres de collection. Il agrémente son texte de plusieurs nouveautés mises en circulation par la France, Terre-Neuve, etc. Le timbre-poste publié par l'Autriche, à l'occasion de l'Exposition philatélique internationale, internationale, tenue à Vienne l'été dernier, est un petit chef d'oeuvre.

La rubrique des Cercles des Jeunes naturalistes publie Un plan de travail pour les C.J.N. par Henri Prat, Airelle ou bluet de Jacques Rousseau, l'Oiseau Bleu, poésie d'Alphonse Daudet.

Des milliers de lecteurs de l'Oiseau Bleu s'instruisent en feuilletant les pages de leur revue préférée. Plusieurs centaines d'entre eux prennent part au concours mensuel avec l'espoir de gagner l'une des primes offertes par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. D'autres se récréent en lisant Historiettes et bons mots, rions un peu, amusons-nous, etc., etc.

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, pourquoi ne pas offrir en cadeau un abonnement à l'Oiseau Bleu? Le prix n'est que de 50 sous par année au Canada et aux Etats-Unis. Adressez un bon de poste au directeur de l'Oiseau Bleu, au numéro 1182 de la rue Saint-Laurent, à Montréal.

—oOo—

Chronique de l'A.C.F.A.

(Suite de la page 1)

coups. Mais avoir leur confiance, jamais! Un homme qui n'a pas assez de convictions pour garder intègre, sa langue maternelle, ne pourra certainement pas inspirer confiance aux autres groupes.

M. Gérard Cournoyer, qui accompagne M. Dumas dit aussi quelques mots pour expliquer ses sentiments d'émotion à l'occasion de cette soirée de compatriotes.

Le R. P. Routhier, O.M.I., supérieur du Juniorat, remercia les deux orateurs et la soirée se termina par le chant de O Canada.

* * *

La soirée qui devait avoir lieu à Villeneuve dimanche dernier au profit de l'A.C.F.A., aura lieu dimanche prochain. Les chemins étaient trop mauvais dimanche et les organisateurs avertissent leurs amis que ce n'est que partie remise jusqu'à dimanche.

LEO BELHUMEUR,
secrétaire-général.

Un jeune glouton meurt de frayeur

Où il est établi que les jardins zoologiques ont leur utilité éducative

QUEBEC.—Il y a une maman de Charlesbourg, près de Québec, qui est bien heureuse depuis hier. On lui a rendu son fils qu'elle croyait lui avoir été enlevé pour toujours, alors qu'il faisait simplement un stage à l'hôpital privé du Dr Armand Brassard.

Le héros de l'aventure est "Tarzan", jeune ourson du jardin zoologique, qu'une légère indisposition avait conduit chez le conservateur-vétérinaire du jardin. En son absence "Mercedès", sa mère, ne cessa de réclamer son fils. Aussi, quand elle le vit revenir, porté par le gardien, sa joie fut-elle sans borne. Elle ouvrit littéralement ses bras au jeune ourson et le tenant enlacé l'embrassa copieusement.

Pendant que cette scène touchante se déroulait dans la cage de Mercedès, une cage voisine était témoin d'un véritable drame. Un glouton ou carcajou que ses compagnons de captivité avaient maltraité quelques jours plus tôt, pour des raisons mystérieuses, revenait lui aussi de l'hôpital. A son approche les autres carcajous se groupèrent autour de la porte d'entrée. Leur attitude était si hostile, le souvenir de leur férocité native encore si frais à sa mémoire que le blessé, bien que complètement rétabli, eut une syncope et mourut littéralement de peur.

Ces deux incidents éclairent d'un jour singulier la vie des animaux sauvages et soulignent l'utilité des jardins zoologiques qui permettent de l'étudier mieux.

—oOo—

Les résultats obtenus à la ferme expérimentale fédérale d'Agassiz, C. B., indiquent que l'huile de foie de morue pour les volailles peut être remplacée par l'huile de pilchard.

Les fidèles mis en garde contre les idées subversives

Archevêques et évêques canadiens montrent le danger du communisme et du socialisme—La divine charité—Il est important que les riches usent modérément des biens matériels.—Principes chrétiens

S. E. le cardinal archevêque de Québec, les archevêques et évêques du Canada, réunis à Québec en assemblée plénière, ont considéré comme un devoir d'attirer l'attention des catholiques sur quelques points de particulière importance. Ils ont conscience également de répondre à l'attente de leurs fidèles, désireux de connaître la pensée de leurs chefs spirituels et de recevoir une direction.

Ils constatent avec regret que dans ce pays, naguère si paisible, il y a des signes de mécontentement et d'agitation, suite naturelle de la crise économique qui fait naître chez plusieurs des préoccupations parfois douloureuses. Ces mécontentements et ces préoccupations ont été largement exploités, ici ou là, par la propagande communiste.

Ils sont frappés du désarroi des esprits devant l'épreuve. Les uns, alors même qu'ils n'ont aucune attache aux doctrines du communisme, donnent cependant à ses méthodes et à son esprit un appui certain, soit qu'ils soulèvent les foules par des revendications exagérées et imprudentes, ou qu'ils entreprennent de régler par eux-mêmes, en dehors et au-dessus des lois, des questions d'ordre public qui ne sont pas de leur ressort. Chez d'autres, il y a tendance à faire bon accueil, sans une réflexion suffisante aux doctrines et aux systèmes qui s'offrent à résoudre la crise dont nous souffrons. Il faudrait de la patience, permettre à la société de se remettre peu à peu des secousses qu'elle éprouve depuis vingt ans. La hâte d'en finir incline trop souvent vers des solutions plus ou moins sûres, des hommes dont il faudrait attendre plus de mesure et de prudence. Ici encore l'on peut toucher du doigt les conséquences malheureuses de cette inactivité prolongée que les conditions économiques imposent.

Ils regrettent surtout que trop de catholiques méconnaissent la puissance sociale des vertus chrétiennes. Les périodes de prospérité développent des appétits de jouissance et de vie facile, et celle que nous avons connue avant 1929 a modifié profondément nos moeurs traditionnelles. Ils sont rares en vérité ceux qui n'en ont pas subi les entraînements. Le retour à la vie normale serait beaucoup plus rapide, si, pour leur part, les catholiques remettaient courageusement en honneur les vertus évangéliques. Ces vertus comportent un rayonnement salutaire qui profite à la société tout entière.

C'est pourquoi l'assemblée des archevêques et évêques a cru nécessaire, en s'appuyant sur la parole même du pape, de rappeler aux catholiques quelques vérités utiles:

1) Le communisme soviétique demeure interdit à un catholique. Il est la négation radicale de la doctrine et de la morale de l'Eglise, et même de tout concept religieux. Tous ont encore à l'esprit les termes sévères dont Pie XI l'a caractérisé: "Le communisme poursuit ouvertement et par tous les moyens, même les plus violents, une implacable lutte des classes et la suppression complète de la propriété privée. A la poursuite de ce but, il n'est rien qu'il n'ose, rien qu'il respecte; là où il a pris le pouvoir, il se montre sauvage et inhumain à un degré qu'on a peine à croire, comme en témoignent les épouvantables massacres et les ruines qu'il a accumulées dans d'immenses pays de l'Europe orientale et de l'Asie."

Le Saint-Père ajoute un grave avertissement: "Nous ne pouvons voir sans une profonde douleur l'incurie de ceux qui, apparemment insouciants de ce danger imminent, et lâchement passifs, laissent se propager des doctrines qui, par la violence et le meurtre, vont à la destruction de la société tout entière."

Vouée à un échec certain si elle eut été isolée du reste du monde par une ligue de salut public et dès le début, l'entreprise des soviets n'a pu se maintenir que par la naïveté des uns et la cupidité des autres. Trop d'intellectuels se sont laissé prendre aux mirages trompeurs de la Cité nouvelle et ont contribué à endormir les appréhensions populaires. Les soviets ont une façon de faire concurrence au commerce légitime, en réduisant par le travail forcé et le rationnement tyrannique et cruel de leur main-d'oeuvre le prix de revient de leurs marchandises. Les ouvriers de ce pays accepteraient-ils de bon coeur un pareil régime? Les soviets pourraient-ils eux-mêmes le maintenir s'il ne rendait possibles des gains énormes, et en voyant comment l'Occident leur apporte sa collaboration technique, son appui, son silence et son or, l'on a l'impression qu'il travaille de ses mains à sa propre ruine.

2) Le socialisme n'est pas un remède efficace à nos malheurs. Le Pape a distingué avec soin les diverses formes qu'il a prises depuis cinquante ans. Il dégage nettement la part d'erreur et de vérité qu'il contient. Mais il formule un jugement d'ensemble qui doit être la règle de pensée d'un catholique. A ceux qui lui demandent "de décider si le socialisme est suffisamment revenu de ses fausses doctrines pour pouvoir être admis sans sacrifier aucun principe chrétien", le Pape répond: "Voulant dans Notre sollicitude paternelle, répondre à leur attente, Nous décidons ce qui suit: Qu'on le considère soit comme doctrine, soit comme fait historique, soit comme action, le socialisme, s'il demeure vraiment socialisme, même après avoir concédé à la vérité et à la justice ce que nous venons de dire, ne peut pas se concilier avec les principes de l'Eglise catholique: car sa conception de la société est on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne."

Il dit encore de l'une des formes les plus dangereuses du socialisme, que "le socialisme éducateur a pour père le libéralisme, et pour héritier le bolchévisme."

Il est important que les catholiques de ce pays soient sur leurs gardes. Il est rare que les systèmes ou les partis nouveaux qui sollicitent leur confiance se présentent à eux comme une erreur complète. Ils renferment souvent assez de vérité pour donner le change sur l'erreur. Il n'est pas non plus facile de saisir leur vraie pensée; les systèmes et les partis réagissent sous la pression des circonstances et n'offrent pas toujours une doctrine continue. Telle appréciation qui peut être juste aujourd'hui ne le sera plus demain. Un catholique réfléchi cependant n'est pas dépourvu à cet égard d'une mesure de jugement. Aux systèmes et aux partis, il peut à bon droit demander ce que devient, dans leur programme audacieux de nationalisation, le principe de la propriété privée; s'il n'est pas dangereux que leurs critiques et leurs revendications radicales provoquent la lutte des classes; si dans la société nouvelle qu'ils élaborent, il n'y a pas une conception exclusivement matérialiste de l'ordre social. Avant de s'embarquer dans une pareille aventure, un catholique qui connait l'histoire canadienne se demandera de même avec quelque anxiété ce que deviendra la constitution qui garantit la légitime autonomie des provinces. Ne faut-il pas craindre que des hommes qui sont dans ce pays depuis à peine une génération n'en fassent trop bon marché? Il est essentiel que tous, prêtres et laïques, soient à cet égard, d'une absolue prudence.

3) Il importe enfin que prévalent les idées saines sur le capital. D'étranges confusions égarent parfois certains esprits, tout près de penser que le capital est mauvais en soi, et que la richesse est le fruit naturel de la malhonnêteté. Le capital est nécessaire, et quand il représente l'épargne ou le rendement normal d'une entreprise, il est légitime. Sur ce point et autant qu'on le peut, il ne faut pas permettre à l'opinion de se fourvoyer. Seulement nous nous trouvons en face d'un ordre de choses qui marque notre époque d'un caractère particulier. C'est l'époque de la concentration des richesses, des alliances économiques, du développement prodigieux du machinisme, de la rationalisation, de la surproduction. Est-ce à dire que tout ce mouvement fébrile vers la richesse se voit produit sans abus? Le penser serait mal connaître la nature humaine qui, laissée à elle-même, possède tant de ressources pour le mal. Après avoir posé les distinctions opportunes, marqué nettement son souci de ne pas procéder par des généralisations injustes, le Pape énumère avec une courageuse énergie les conséquences funestes d'un pareil régime. En se tenant aux conséquences d'ordre moral l'on pourrait signaler avec lui, comme l'ont fait d'ailleurs d'éminents économistes, la racine même de nos malheurs, à savoir, une passion vieille comme le monde et qui a trouvé dans les circonstances présentes un terrain extrêmement favorable à son développement: la cupidité, la recherche du gain et des profits immodérés. "Cette cupidité, dit-il dans son Encyclique Caritate Christi de laquelle naît la mutuelle défiance qui stérilise les relations des hommes entre eux; l'odieuse jalousie qui fait considérer comme un dommage pour soi tout avantage d'autrui; le mesquin individualisme qui utilise et subordonne tout à son avantage propre".

Tous ces enseignements du Père commun indiquent clairement aux catholiques dans quel sens ils doivent pousser leur action. Le moment est venu où toutes les forces chrétiennes de ce pays doivent se mobiliser et s'exercer pour le bien.

1) La lutte contre le communisme doit être intense; par la propagande sous toutes les formes, par les oeuvres de jeunesse, il faut préserver notre pays de cette contagion.

2) Soyons soucieux de faire échec aux idées plus ou moins subversives et d'apaiser le malaise général par la pratique personnelle des vertus chrétiennes. Il est sûr que de la part de ceux qui possèdent, la tempérance, la modération, la réserve dans l'usage des biens matériels, font accepter plus volontiers à ceux qui n'ont rien les inégalités sociales et les privations nécessaires. Que les riches se rappellent qu'ils sont les économes des pauvres: la richesse quand elle est sanctifiée par l'aumône, est un agent puissant de paix sociale.

3) Le pape le rappelle justement: "Les rapports entre le capital et le travail doivent être réglés selon les lois d'une très exacte justice commutative, avec l'aide de la charité.

Ceux qui connaissent la valeur des mots savent de quoi il s'agit. L'employeur doit sans doute respecter dans l'ouvrier sa dignité d'homme et de chrétien. Quil ait soin aussi de remplir, en ce qui concerne le salaire, tout ce que la justice lui impose. L'expérience démontre que la recommandation n'est pas superflue; chez certains, la passion du gain est telle que des obligations, inscrites au cahier des charges, deviennent lettre morte. Dans une société chrétienne il ne faudrait jamais entendre dire que la recherche d'un profit immodéré a privé l'ouvrier d'une partie de la rémunération à laquelle il a droit.

Que tous y ajoutent la pratique de la divine charité. Là où la stricte justice serait trop froide et trop sèche, la charité fait circuler l'huile bienfaisante qui prévient les heurts et assure le fonctionnement harmonieux du mécanisme social.

Notre jeune pays a besoin pour se développer de la paix sociale. Il est naturel que nous voulions y voir prédominer un ordre économique fondé sur la loi chrétienne de justice et de charité. Cette paix et cet ordre, les catholiques l'assureront pour une part certaine s'ils écoutent la voix de leurs chefs et collaborent généreusement à leur action.

Apostolat de la prière

Ligue du Sacré-Coeur—Croisade eucharistique

Intention générale bénie par le Saint-Père: L'apostolat des ouvriers et des pauvres

Les ouvriers et les pauvres forment la plus grande partie de l'humanité. Le Sauveur a proclamé leur éminente dignité dans l'Eglise au discours des Béatitudes. Devise essentielle de fraternité toute chrétienne, la charité résume encore la charte divine de l'action catholique envers les travailleurs et les déshérités. Que la charité maintienne un vrai dévouement envers la masse des travailleurs; que le capital reconnaisse enfin la loi d'amour, et travailleur ne signifiera pas communiste, le capital lui-même n'encourra plus les malédictions qui s'expliquent aisément. Les encycliques du Saint-Père veulent que tous les chrétiens, clergé et laïques, s'intéressent aux oeuvres de charité en faveur des pauvres et des ouvriers: églises, écoles, hospices, conférences de St-Vincent-de-Paul, syndicats, bibliothèques, bon cinéma, palestres, récréations honnêtes qui accaparent travailleurs et chômeurs, et les empêchent d'écouter les directives de la haine dans les clubs de "sans-Dieu". Ce sera l'inexprimable mérite de l'apostolat chrétien que de garder l'ouvrier et le pauvre à leur place d'honneur: au coeur de la communauté chrétienne.

Intention missionnaire: Que les oeuvres de la charité ouvrent la voie aux conversions.

Rien de plus puissant que la loi de charité pour gagner les coeurs et faciliter les conversions. De cet exemple de divine charité, l'Evangile du Sauveur est rempli: malades guéris, morts ressuscités, infortunés consolés, foules gagnées au Maître, incapables de le quitter. De même, le dévouement pratique des missionnaires et des amis des missionnaires peut devenir instrument de conversion.

Un cimetière original

LE PAS, Man.—Tout près de la gare de Le Pas, à côté de la voie du Canadien National l'on voit dix tombes minuscules marquées sur le sol avec des cailloux. Elles furent creusées par des enfants et renferment plus de 100 fauvettes mortes au cours de leur déplacement d'automne. Ces fauvettes américaines, souvent appelées canaris sauvages, nichent dans le bassin de la Baie d'Hudson. A l'approche de l'hiver elles se mettent en route vers le Sud et passent par milliers au-dessus de Le Pas. On croit que la dernière bande fut aveuglée par les lumières de Le Pas et qu'un certain nombre de fauvettes se heurtèrent aux fils télégraphiques et téléphoniques où elles furent électrocutées.

—oOo—

Les Montagnes Vertes du Vermont se prolongent au Canada dans les Montagnes de Notre-Dame qui se rapprochent du Saint-Laurent au nord-est de Québec, et se continuent dans une direction est, pour former les hautes terres de la Gaspésie.

Formule d'abonnement
ou de réabonnement.

Ci-inclus la somme de $.................. en paiement

de .... an.... d'abonnement à la "Survivance".

Nom ....

Adresse ....

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à la "Survivance". 10010 109ème rue Edmonton, Alberta.

WANDERING RIVER

La petite colonie Canadienne de la Wandering River était en fête le 12 courant à l'occasion de la première visite de leur distingué évêque Mgr Breynat qui était accompagné du R. Père Langlois, provincial des RR. PP. Oblats. Ils sont venus jeter les premières fondations de notre paroisse qui sera sous le patronage de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus. Notre église se construira l'été prochain, en attendant les cultivateurs catholiques de ce beau petit coin de l'Alberta vont couper des billots pour être sciés au moulin, lesquels serviront à la construction de l'église.

En attendant nous avons la sainte messe le 2ème dimanche de chaque mois dans une petite chapelle temporaire desservie par le bon Rév. Père Lacombe, O.M.I. Nous avons écouté avec grand intérêt les bons conseils de Mgr Breynat qui nous a bien promis de revenir lui-même l'été prochain bénir notre nouvelle église.

Compatriotes du sud, il y a un beau petit coin situé à 35 milles de Plamondon Nord. Envoyez vos jeunes gens voir cela avant que tout soit pris par d'autres. Les terres sont belles, il y a de l'eau en quantité, et un bureau de poste sur place et de beaux chemins pour s'y rendre et les plus aimables gens y résident. Donc à tous Canadien français une cordiale invitation à venir voir cela.—Comm.

ATHABASCA

Ce matin, 22 novembre, avait lieu à St-Gabriel, l'enterrement de M. Emile Salé, mort presque subitement jeudi soir. S'étant cassé une jambe il y a deux semaines il fut amené de suite à l'hôpital. Tout semblait bien aller et déjà il espérait retourner chez lui lorsque subitement jeudi après-midi il fut pris d'une attaque au coeur. L'on parvint à le ramener, mais une seconde attaque dans la nuit survint et cette fois elle lui fut fatale. Le docteur n'eut même pas le temps de se rendre à lui que déjà il était mort. Cette mort si soudaine laisse tous ses parents et amis douloureusement peinés d'un si brusque dénouement. Il laisse dans le deuil sa femme, née Anna Beyervn et cinq enfants dont le plus vieux est âgé de quinze ans, sa vieille mère, six frères et quatre soeurs. Son service fut chanté par le Rév. Père Lavallée et une très nombreuse assistance était présente, ce qui prouve en quelle estime on le tenait.

La neige est presque toute disparue et le temps semble se mettre au froid, ce qui aura pour effet de faire geler la rivière et les gens pourront ainsi traverser en toute sûreté. Depuis trois longues semaines que ces pauvres habitants de l'autre côté en sont empêchés, quelques uns forcés et au risque de leur vie se risquèrent afin de se procurer des vivres pour leur famille. Tout se demandent et avec raison quand donc le gouvernement prendra les moyens de construire un pont. Réellement c'est une vraie disgrâce pour la place.

Malgré la crise qui sévit et la rareté de l'argent, il se donnait ces semaines passées au bénéfice de notre église une partie de whist et de bridge qui rapporta toutes dépenses payées $139.10. Ce fut réellement un vrai succès qui récompensa amplement le travail des organisateurs M. Crow et Mlle M. O. Farrell, qui en furent vivement remerciés et félicités.

Les battages qui étaient interrompus par la neige reprenaient la semaine dernière, cette récolte est maintenant très endommagée par les lièvres qui sont très nombreux cet automne.—Corr.

PLAMONDON

Le 19 novembre ont été baptisées: Rita Yvette Marie, enfant de François Tavenec et de Marie Jeanne Marzin, de Gourin. Parrain et marraine François Legal et Yvonne Ulliac.

Aussi Marie Rose Mélanie, enfant de François Ulliac et de Eloïse Plamondon, de Gourin. Parrain et marraine M. et Mme Jean Ulliac.

Partie de cartes le même jour, assistance nombreuse.

La vie en Alberta

FALHER

Mercredi le 15 au soir, une agréable surprise était faite à Mlle Irène Ethier à l'occasion de son anniversaire de naissance. Mlle Alice Demers secondé par un groupe d'amies avait organisé une petite fête en son honneur. Mlle Irène reçut de jolis cadeaux accompagnés d'une pluie de beaux souhaits aussi variés que sincères. Puissent-ils tous se réaliser! Elle sut gentiment remercier la délicatesse de ses compagnes et le motif qui l'inspira. Il va sans dire que la soirée ne fut pas morose et passa comme une étoile filante emportant dans sa traînée lumineuse ces instants de saine gaieté trop tôt vécus mais il en reste un joyeux souvenir pour toutes. Y assistaient Mlles L. Frédette, J. Leduc, L. Poirier, B. Leduc, A. Demers, S. Ethier, A. Landry, R. L'Heureux, S. Charbonneau.

Avant de se séparer Mme F. Ethier et Mlle Demers servirent un délicieux goûter, où l'on s'attarda encore à prolonger jusqu'aux heures matinales cette chaude intimité.

Irène ma gente amie vous êtes au temps des visions roses, au temps du charme et des rêves captivants puisque vous vivez maintenant le printemps de votre existence.

Vous apportera-t-il toujours la douceur de vivre la victoire des petits combats? C'est le secret de l'avenir.

Une invitée.

GIROUXVILLE

Radio.—Pour avoir envoyé félicitations congrues à son Honneur le maire Fernand Rinfret, de Montréal, il y a 15 jours à propos du souvenir et de la délicate attention qu'il a eu pour ses compatriotes éparpillés sur le continent nord de l'Amérique, nous avons reçu la réponse qui suit, aimable au possible:

Hôtel de Ville,
Montréal, 14 nov. '33.

M. l'abbé J.-A. Normandeau,
ptre, curé,
Girouxville, Alta.

Monsieur l'abbé,

J'ai reçu avec le plus grand plaisir votre lettre du 6 novembre. Vous voulez bien m'offrir des félicitations pour les récents discours que j'ai prononcés à la radio. Veuillez bien me croire que ce geste de votre part m'est des plus agréables et que j'aime toujours avoir des nouvelles de ceux de nos compatriotes qui demeurent dans l'Ouest.

Vous exprimez à ce sujet des sentiments fort touchants et je puis vous assurer que de notre côté nous n'oublions pas les Canadiens-français qui demeurent dans les différentes partie de notre grand pays.

Veuillez bien me croire.
Votre tout dévoué,

Fernand RINFRET,
Maire de Montréal.

Et voilà comment un petit mot bien placé fait grand plaisir et peut aider la cause de notre survivance nationale à travers le pays.

Température.—A titre de curiosité et de phénomène, devons-nous enregistrer les changements atmosphériques survenus depuis un mois et même deux pour être précis et complet. Trop tôt en Octobre, une neige qui aurait suffi pour deux et trois hivers en Alberta et . . . trop tard, de la pluie en quantité suffisante pour deux ou trois étés au même pays nordique. . . tandis que dans le sud, on attend encore l'humidité. Et au moment présent, une pluie battante et de durée qui couvre le pays et fait couler les ruisseaux comme au printemps. C'est à croire quelquefois que la terre est désaxée ou quelques-uns des astres ont changé leur cours et en même temps le cours des eaux courantes.

En garde.—Chaque année, nous avons dû répéter l'avis suivant à nos populations catholiques, voire de langue française, contre la distribution gratuite de certains petits livrets aux titres alléchants, pieux, curieux, etc., tels: Signes des temps. . . audelà de la tombe, le Culte de la Vierge Marie, et ce qui est plus effronté, des images soi-disant pieuses de la basilique de Québec, des croix du chemin, etc., etc.

Ces brochurettes en assez bon français sont imprimées à Oshawa, Ont., sous les auspices de la Canadian Watchman Press.

Encore une fois, en garde—"beware"!—Corr.

BEAUMONT

Le malheur semble s'abattre sur notre paroisse depuis quelque temps, car deux de nos bonnes familles viennent d'être cruellement éprouvées par la mort. La famille Charest par la perte d'un jeune garçon de 23 ans, Louis, parti pour la chasse dans les environs de Normandeau et qui se perdit dans le bois. Après deux jours de recherche on le trouva gelé à mort et son cheval noyé dans le lac. M. Rosaire Moreau partit avec M. William Charest en automobile pour ramener le corps chez ses parents où il fut exposé. Ils arrivèrent non sans misères et les funérailles eurent lieu mercredi le 14, parmi une foule considérable venue témoigner leur sympathie à la famille si éprouvée.

Les porteurs étaient ses quatre frères, Ernest, Philippe, Armand et Georges ainsi que ses deux cousins, Jérémi et Aimé Fortin. Son frère Albert Charest fit la collecte.

Mardi le 14, Mme Jean Royer (née Elizabeth Royer) âgée de 67 ans, s'éteignait tout doucement en vraie chrétienne et soumise à la volonté de Dieu à l'Hôpital Général, entourée de tous ses enfants et de son époux. La dépouille mortelle fut transportée par Hainstock, entrepreneurs de pompes funèbres, à sa demeure où toute la paroisse a tenu à venir témoigner à la famille sa sympathie et son regret de voir s'en aller ainsi tous les pionniers, car la famille Royer est une des plus anciennes familles de la paroisse étant ici depuis près de 40 ans. Elle prit part à toutes les entreprises et même à toutes les misères d'une nouvelle paroisse. Les funérailles eurent lieu le 17 au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Le Rév. Père Gaborit chanta le service assisté du Rév. Père Boucher comme diacre et du Rév. Père Ketchen comme sous-diacre. La défunte faisait partie de la société des Dames de l'Autel qui l'accompagnaient avec leur bannière jusqu'au cimetière. Mme W. Hérard, présidente, portait la bannière et les porteuses de cordons étaient Mmes H. Charbonneau, W. Goudreau, A. Leblanc, J. St-Jacques. Les porteurs étaient MM. David Magnon, J. Villeneuve, W. Goudreau, Chas. Magnan, J. St-Jacques, W. Hérard, Arthur Leblanc portait la croix. Accompagnaient les porteurs, Mmes Ulric Gravel, David Magnan, Alex Vaugeois, Eugène Moreau, F. Leblanc et Chas. Dubord. M. Arthur Leblanc fit la collecte.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, sept fils, Achille, Omer, de St-Albert; Henri, André, Adélard, Wilfrid, Philippe, une fille, Mme Célestin Caouette (Amanda) et 23 petits-enfants, une soeur Mme Adèle Boutin, ses beaux-frères, MM. Pierre et Alphonse Royer.

A ces deux familles si cruellement éprouvées nous offrons nos plus sincères sympathies.

M. Rémi Rivard, fils de M. Albert Rivard, est de retour dans sa famille après deux ans d'absence, avec la devise "no place like home". Bienvenue Rémi.

Les amis de M. Philippe Royer sont heureux de le voir revenir parmi eux après un séjour de trois semaines à l'hôpital gravement malade. Il est maintenant en bonne voie de guérison.

M. Donat Baril a retrouvé son automobile qui avait été volé à Edmonton.

La famille de M. H. Charbonneau, dimanche dernier, avait le plaisir d'avoir la visite de Mme Emile Thomas, de Bonnyville, Alberta.

M. P. J. Demers retourne à Falher après un séjour à l'hôpital Général et chez Mme Charles Dubord où est son épouse toujours malade.

M. Amédée Leblanc, ouvrier, est à construire une armoire pour les Dames de l'Autel afin d'y placer les fleurs et autres objets destinés aux parures de l'église.

M. et Mme Aimé Lavigne ont eu la douleur de perdre leur bébé ces jours derniers.—**Un abonné.**

THORHILD

A voir la brume qui tombe tous les jours et l'état des chemins, on se croirait à Vancouver ou bien en avril. Notre autobus ne marche plus et est retardé par la pluie depuis trois jours à Edmonton. M. Latimer a dû nous revenir sur le train; espérons que cet état de choses se changera sous peu.

La soirée au profit de notre Arbre de Noël n'a pas attiré beaucoup de monde à cause des chemins et n'a réalisé que $10.00. On doit se reprendre par une soirée au whist afin d'obtenir assez de fonds.

L'assemblée du club de travail des jeunes filles de Thorhild se réunissait samedi, jour de la Ste-Catherine, chez Mme Hurtubise pour fêter la traditionnelle tire. On s'est bien amusé. Mlles Blanche et Melba furent hôtesses et servirent le thé et gâteaux pendant que Mlle Jeanne Hurtubise, la présidente du club, s'occupait de la leçon de tricotage de bas et de mitaines aux jeunes filles. Mlle Butler et Mme Martell, institutrices, s'occupaient aussi à enseigner ce travail à leurs élèves. Ce travail est d'une grande utilité et permet aux jeunes filles de l'école de rafler les belles choses qu'elles font; le dernier tapis tricoté en laine fut gagné par Mme E. O'Morrow et rapporta la jolie somme de $10.00.

Michel Martell était de passage à Legal la semaine dernière. Cette semaine c'est au tour de M. Roméo Hurtubise qui est en voyage d'affaires à Waybrook.

Mme Veuve Ubald Martell passe quelques jours de vacances à Edmonton ainsi que son fils Elphège.

Mike Nowitski a perdu l'agence du Massey Harris Co. C'est M. Dudak et M. R. Latimer qui le remplacent.

S'il y a encore des Canadiens français qui désirent venir s'établir à Thorhild, veuillez vous adresser à Michel Martell à un mille à l'ouest du village.

On a commencé une série de bridge, et dimanche dernier c'était chez M. Roméo Hurtubise que l'on s'amusait. Au nombre des invités on remarquait M. et Mme Gordon Davis, M. Robert, de l'agence du Waterloo, M. D. Whitby, et aussi la famille de M. Roméo Hurtubise.

Mme Jos. Caza et sa fille Mlle Geneviève sont revenus enchantées d'une visite au Lac la Biche pendant laquelle elles assistèrent à une belle noce.

Notre second "talkie" intitulé "The Early Explorers" fut très instructif et malgré les chemins l'assistance fut nombreuse. Et le 24 novembre, c'était un concert donné par les amateurs de Waskatenau, et ce fut très réussi.

Mae Foy, de Bon Accord, faisait son apparition ici la semaine dernière. Les gens du village, surtout nos deux restaurateurs, lui firent la vie si intéressante qu'il dût plier bagage le lendemain, après plusieurs petites dépenses. On n'a pas de Chinois ici encore et apparemment on n'en veut pas.

Sylvio Hurtubise est allé passer quelques mois sur son homestead et visitera en même temps sa soeur, Mme McKenzie, de Grassland, Alberta, il nous promettait bien de revenir pour les fêtes.

Mme Samuel Bouchard se remet assez tranquillement d'une opération pour l'appendicite subie il y a deux semaines à l'hôpital Saint-Joseph, de Radway.—Corr.

CALGARY

Bulletin paroissial.—Lundi, grand'messe pour les parents défunts de la famille F. Suais et d'un particulier, fruit des enveloppes de novembre.

Mardi, grand'messe pour les membres défunts de ses deux branches, par la famille Dinnigan.

Mercredi, grand'messe d'Action de grâce applicable aux Ames du purgatoire, par M. Siméon Laurendeau.

Jeudi, grand'messe pour l'âme de feu Z. Beauregard, par sa famille.

Le premier Vendredi du Mois, il y aura confession la veille, la messe solennelle du Sacré-Coeur à 7 h. 45, et le soir nous ferons l'Heure Sainte de 7 à 8 h.

Dimanche le 3 décembre, se trouve le premier dimanche de l'Avent. Messe "Ad te levavi" page 154. Il n'y a pas de Gloria pendant l'Avent, après l'oraison du jour, on fait mémoire de St-François Xavier, et l'on ne dit pas l'oraison pour le pape. C'est la préface de la Trinité, et le Benedicamus Domino à la fin. Les ornements sont de couleur violette.

Tous les soirs, cette semaine, il y a la prière à l'église, la clôture du Mois des Morts se fera jeudi soir. Et le 27 novembre se trouve l'anniversaire de l'apparition de la Ste Vierge à soeur Catherine Labouré, pour lui recommander de propager la médaille miraculeuse dont elle lui fit voir le modèle. "Les personnes qui la porteront avec piété et confiance, surtout dans leur cou, recevront de grandes grâces" lui révéla la Ste Vierge. L'Eglise accorde 100 jours d'indulgence une fois par jours à tous ceux qui récitent l'invocation de la médaille "O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous." Une autre indulgence spéciale à ceux qui portent la médaille sur eux, de 100 jours chaque fois qu'ils récitent cette même invocation. Et enfin il y a indulgence plénière, en faveur de ceux qui portent la médaille, à gagner le jour de la réception, le jour de Pâques et au jour de l'Immaculée-Conception le 8 décembre, aux conditions ordinaires.

La médaille miraculeuse est un don du ciel, et nous devons tous la porter pour plaire à la Ste Vierge et en être protégés. Soeur Labouré, qui était née le 2 mai 1806 sur la côte d'Or française, fut déclarée Bienheureuse le 28 mai 1933.

Assemblée et Communion. — L'assemblée régulière des Dames de Ste-Famille aura lieu après l'Heure Sainte, vendredi soir, dans la salle S. Vincent de Paul.

Et dimanche prochain, qui suit immédiatement le premier Vendredi du Mois, est le jour de Communion générale pour les hommes et les jeunes gens de la paroisse.

Partie de cartes.—Ala sortie de l'office du soir, dimanche dernier, il y eut une intéressante partie de cartes dans la salle de l'église, sous les auspices de la St-Jean-Baptiste, aux profits des oeuvres paroissiales. Madame Beauchemin et Mme Spence, qui étaient en charge du réveillon, nous ont fait goûter à la tire de la Ste Catherine, malgré l'abondance des autres bonnes choses qu'elles servirent sur la fin de la veillée. M. C. Bray et M. G. Minard décrochèrent les premiers prix. Et Mme F. Suais avec M. G. Lafortune ont mérité la surprise des prix de consolation. La St-Jean-Baptiste remercie tous ceux qui l'ont encouragée.

De passage. MM. Paul Dumas et Gérard Cournoyer, délégués de la société des débats de l'Université de Montréal, ont passé quelques jours à Calgary. Leur séjour, à leur témoignage, fut des plus agréables, et malgré qu'il ne fut pas très long, il leur a permis de faire beaucoup de connaissances grâce à l'amabilité des Canadiens français de Calgary et aussi grâce au bon esprit qui anime le personnel du Collège Mont-Royal qui les a reçus. S. Exc. Mgr Monahan avait accepté d'être présent au débat qui eut lieu le 24 au soir.

M. le curé de Sainte-Famille et un grand nombre de paroissiens se sont joints aux habitués du Collège pour remplir la salle du débat et applaudir les orateurs. M. le Dr Beauchemin présidait, et M. le principal du collège: le Dr Kerby, qui suivit toute la séance du débat, offrit, le débat terminé, un bon réveillon dans le réfectoire du collège. Il serait imprudent de porter un jugement sur le débat lui-même, qui s'est déroulé sur la proposition suivante: "La Confédération canadienne est-elle périssable?" puisque le président a réservé son verdict. On peut cependant affirmer que ce fut une soirée très intéressante pour tout le monde, et que les orateurs méritent vraiment des félicitations pour le travail sérieux qu'ils ont apporté. La belle éloquence française de nos montréalais donnera du goût, c'est évident, à tous ceux qui les ont entendus. Et l'habileté acquise dans la conversation française chez les représentants du collège anglais Mont-Royal fait preuve de la bonne intelligence des autorités de cette institution en matière d'éducation nationale. M. le principal lui-même, dans une courte allocution prononcée au moment du réveillon, a témoigné une largeur d'esprit que l'on souhaiterait rencontrer chez tous les éducateurs, pour la bonne entente de la nation canadienne. "Si tout le monde, dit-il, comprenait la chose comme moi, les écoles anglaises enseigneraient le français dès la première année d'école, et continueraient dans la suite à manier de front les deux langues officielles du pays. Il a déclaré encore qu'il ne pourrait résulter que de grands avantages réciproques des réunions comme celle qui venait d'avoir lieu entre son collège et l'Université de Montréal.

Et si l'on ajoute, pour nous, les raisons de survivance comme peuple de mentalité française, et celles encore plus importantes de la conservation de notre foi catholique dans la jeune génération, nous devrions tous comprendre, au moins autant que le principal du collège Mont-Royal, que nos petits canadiens ont besoin d'apprendre le français de leurs pères, de l'apprendre à l'école que nous pouvons leur maintenir, de l'apprendre en le parlant dans la famille. Voilà une vérité que ce débat récent au Mont-Royal nous affirme une fois de plus.

—Corr.

THERIEN

Le 8 décembre 1933 à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, des pièces comiques seront jouées par nos jeunes de Thérien. Il y aura des saynètes d'enfants; solos de violon avec accompagnement; la rafle d'une lampe, d'un serin de la famille des rouleurs; et des amusements pour tout le monde.

Tous sont les bienvenus. Assistez à ces représentations comiques et musicales—informations données gratuitement en s'adressant au bureau d'entrée à la salle.

C'est un nouveau genre de sport que celui-là, c'est justement le meilleur moyen de ne pas prendre froid. La salle nous attend afin de nous amuser au cours de la saison d'hiver, en prenant part à ce genre d'attraction; et pour cette fois, vente de paniers et boites.

Tous sont priés de se faire une boite ou panier qui seront vendus sans réserve.

Allons rire un brin, afin de nous reposer des grosses fatigues des champs. Empressons-nous de prendre notre billet d'entrée pour la saison d'hiver, ne demeurons pas dehors, de crainte de prendre froid.

Dans les collèges et institutions enseignantes, les supérieurs donnent toujours un grand congé aux étudiants, avant d'entrer en retraite, pour mieux commencer l'année. Les amis, pour nous c'est la même chose.

Après nous être amusés et avoir ri à notre goût, nous serons mieux disposés à écouter les sages conseils du prédicateur, afin d'entrer dans le sérieux de la vie. Assistons quotidiennement aux offices qui auront lieu deux fois le jour. Le Rév. Père prédicateur vous donnera l'heure de ces offices. Cette retraite commencera le dimanche 10 décembre prochain.—Corr.

MORINVILLE

L'Amicale de notre couvent donnait sa séance, dimanche dernier et cela en dépit de la tempête qui sévissait depuis quelques heures. Disons que notre population a montré beaucoup de bonne volonté et répondit généreusement à l'appel. La salle était presque remplie. Il faut ajouter que les personnes présentes en eurent certainement pour leur argent. De fait les différents numéros du programme furent rendus avec beaucoup de talent et les applaudissements ne manquèrent pas. Les deux pièces furent le clou de la soirée et donnèrent à nos artistes, tant anciens que nouveaux, l'occasion de montrer leur habileté. Le tout était sous la direction de Mme P. Bernier, qui n'en est pas à ses débuts dans cette matière. Nos félicitations donc à tous ceux qui ont pris part à cette soirée sans oublier l'organisatrice de cette petite fête, Mme Raymond Robert.

Nous nous en voudrions de passer sous silence la fameuse tire que nous a valu la Ste-Catherine. Elle était tout simplement délicieuse.

M. Lionel Tellier, avocat et enfant de cette paroisse, doit, mardi soir, prendre part à un concours oratoire. Le débat est entre deux représentants de l'Université de Montréal et deux de l'Université de l'Alberta. La discussion se fera en français. Nous ne doutons pas que beaucoup de nos canadiens de langue française se feront un devoir d'assister à cette joute d'un nouveau genre, tout en ménageant leurs sympathies pour les représentants de la province.

Nous apprenons que M. Louis Normandeau doit nous rendre visite le 10 de décembre dans la soirée. Il doit nous parler du cartel du blé et de ses avantages. Il aura forte tâche car plusieurs se demandent où sont ces avantages et pourquoi continuer à appartenir à cette organisation. Nous connaissons le talent de M. Normandeau et l'on se fera certainement un plaisir de venir l'entendre.

Nous sympathisons de tout coeur avec les Pères Oblats de l'Ouest, dans la perte de Mgr Charlebois, évêque du Keewatin. Mgr Charlebois appartenait par son zèle et ses vertus, à la classe des vieux missionnaires qui ont travaillé dans l'Ouest, depuis près de cent ans. Il y a quelques années,—deux, croyons-nous,—il se rendait à Morinville pour y saluer le curé et en même temps visiter nos institutions dont il avait entendu parler bien des fois. Nous l'entendons encore nous dire son admiration pour l'église, le presbytère, le couvent et quoi encore. Ne l'oublions pas dans nos prières, car il faut être si pur pour entrer au ciel.

Notre député local, M. St-Germain, est allé la semaine dernière, prêcher le programme de son parti parmi les Canadiens français de Wainwright et de Chauvin. L'on nous dit que les chemins ne favorisaient pas cet apostolat d'un genre nouveau et M. St-Germain était certainement heureux de réintégrer domicile.—Corr.

LAFOND

M. le curé a célébré, lundi dernier, le mariage de M. Rolland Dubois, de Saint-Paul, avec Mlle Antoinette Laflamme, de cette paroisse. Les témoins ont été MM. Emery Dubois et Joseph Laflamme, pères des mariés.

M. P. R. Rouillard a assisté la semaine dernière, à la convention des municipalités de la province, tenue à Edmonton.

Nos gens ne peuvent plus charroyer leur blé aux élévateurs. La neige est toute disparue et les chemins sont à peine passables.—Corr.

Le Canada forme 27 pour cent de l'étendue totale de l'Empire britannique.

Les prix du march[é]

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	.4
No 2 Nord	.3
No 3 Nord	.3
No 4 Nord	.3
No 5 Nord	.2
No 6 Nord	.2
Fourrage	.2

Avoine—

No 1 C W	
No 2 C W	
Fourrage	

Orge—

No 3 C W	.1
No 4 C W	.1
No 5 C W	.1

Seigle—

No 2 C W	.1
No 3 C W	.1
No 4 C W	.1

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	.5
No 2 Nord	.5
No 3 Nord	.5
No 4 Nord	.5
No 5 Nord	.4
No 6 Nord	.4
Fourrage	.3

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	.5
No 2 Nord	.5
No 3 Nord	.5
No 4 Nord	.5
No 5 Nord	.4
No 6 Nord	.4
Fourrage	.4

Avoine—

No 2 C W	.2
No 3 C W	.2
Fourrage	.2

Orge—

No 3 C W	.3
No 4 C W	.3

Seigle—

No 1 C W	.3

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	2.50 à 3
Taures moyennes	1.25 à 2
Jeunes veaux gras, choix	3.50 à 4
" " " moyens	2.00 à 3
Bouvillons de choix	3.00 à 3
Bouvillons qualité moyenne	2.25 à 2
Vaches de choix	1.50 à 1
Taureaux	.75 à 1
Agneaux de choix	4.00 à 4
Agneaux de bonne qualité	2.50 à 3
Agneaux qualité moyenne	1.50 à 2
Moutons d'un an	2.00 à 3
Brebis	.75 à 1
Porc à bacon	5

Boeufs d'engrais—

Bonne qualité	1.75 à 2
qualité moyenne et ordinaire	1.25 à 1
Vaches	1

Crème—

Spéciale	
No 1	
No 3	

Oeufs— (Variations quotidienn[es])

Aux producteurs	Lge.	Med.	Po[u]...
Grade A	28-32	26-30	20-

Grade B 20,
C 12-14.

Beurre—

No 1 en boite	
Enveloppé, No 1	
Enveloppé, No 2	
Enveloppé, No 3	

Volailles vivantes—

Poulets de 4 lbs. et plus	
" " moins de 4 lbs.	
" " qualité secondaire	
Poules de choix, plus de 5 lbs.	
" moins de 5 lbs.	

Volailles préparées—

Poulets de 4 lbs. et plus	
" " moins de 4 lbs.	
" " qualité secondaire	
Poules de choix	
" moyenne No 2	
Coqs	

Canards No 1, 07; Canards No 2,
Oies No 1 ....05; Oies No 2
(Ces prix sont préparés le mardi so[ir])



Page Agricole



Notes Agricoles

Montréal est le port principal pour 's grains des Etats-Unis qui viennent par eau des ports des lacs des tats-Unis ou de Port Colborne, de Kinsgton et de Prescott. On reçoit galement par voie ferrée une quanté considérable de grain de la Baie Géorgienne et des ports du Lac Huon.

La quantité totale de blé d'Inde de République argentine et de l'Afrique, reçue dans les élévateurs canaiens en 1931-32 s'est chiffrée par 253,239 boisseaux.

Tous ceux qui trouvent un orme ombé en Allemagne doivent en avertir la police, sous peine d'amende. 'objet de cet avertissement est de révenir la propagation de la maladie es ormes.

Comme les différentes phases du apillon de la cire (un ennemi des beilles) sont détruites par un grand roid (11 degrés F.), c'est une sage récaution que de conserver les ayons en hiver dans le laboratoire u rucher et non pas dans la cave.

Les rats et les souris détruisent arfois les colonies d'abeilles en hiver i l'on n'a pas soin de les empêcher 'entrer dans la cave ou dans le lieu 'hivernage des abeilles.

Pendant les neuf premiers mois de 933 la quantité de boeuf marquée endue au Canada a été de 23,243,872 vres, soit une augmentation de 7,-53,873 livres sur la période corresondante de l'année dernière.

Le grand lac à l'ours (11,660 milles arrés) situé dans les Territoires du 'erd-Ouest est le plus grand de tous s lacs entièrement canadiens.

La vie économique des pays neufs épend tout d'abord entièrement et lus tard principalement, de leurs essources naturelles. Les pays les lus anciens, après avoir épuisé leurs remières ressources, se livrent à industrie manufacturière.

C'est au Canada que revient l'honeur d'avoir entrepris le premier reensement des temps modernes. On onnait des dénombrements plus aniens (celui de Port Royal en 1605 et elui de Québec en 1608) mais le reensement de 1666 est la première numération nominale systématique e la population qui ait été faite. Un euxième recensement, qui avait été ait en 1667, comprenait toutes les tendues en culture et le nombre de ovins et de moutons.

Pendant les 42 premières semaines e 1933, la quantité de bestiaux expédiés de l'Ouest à l'Est du Canada e décomposait ainsi 64,687 boeufs, ,081 veaux, 237,169 porcs, et 39,969 moutons.

Jusqu'au 26 octobre, la quantité totale de boeufs canadiens exportée sur Grande-Bretagne cette année était e 43,792 têtes, contre 16,465 pour la ième période l'année dernière.

Les expéditions de pommes canaiennes en barils sur le marché du Royaume-Uni ont été plus fortes que 'habitude cette année. Jusqu'au 26 ctobre, la quantité totale a été de 16,324 barils, contre 338,063 barils qui vaient été expédiés à la date corespondante l'année dernière, soit ne augmentation de 171 pour cent.

Novembre est le mois de la moisson ans le Pérou et le Sud Afrique.

Les légumineuses, comme le trèfle ouge, le trèfle d'alsike, la luzerne et es pois sont des récoltes très imporantes dans l'assolement au point de ue du maintien des réserves d'azote lans le sol.

Toutes les formes d'engrais azotés timulent la croissance des graminées ourragères aux dépens de celle du rèfle.

Les règlements d'importation de la oi des Semences pourvoient au contrôle des importations de semence au Canada.

Pendant la dernière année financière, 11,974,588 livres de graine de semence destinée aux semailles, ont été admises au Canada.

Le classement des laines a stimulé 'emploi des laines canadiennes et pourvu en même temps un débouché égulier pour ces laines sur les marchés du Royaume-Uni et de l'étranger.

Un des facteurs de progrès au Canada est la possession de nombreuses essources naturelles, favorables au léveloppement de l'industrie. C'est ur les ressources agricoles du pays, es forêts, les minéraux, le gibier, que l'industrie canadienne se base en rande partie.

La constitution de la banque centrale

Capital de $5,000,000.—Le conseil d'administration.— Emission des billets.—Le dividende.—Les dépôts. —Prérogatives de la banque

N.D.L.R.—L'abondance des courriers nous a forcé, la semaine dernière, à remettre à cette semaine la publication du document ci-dessous relatif à la constitution d'une banque centrale.

* * *

Un appendice au rapport de la Commission Macmillan sur le régime bancaire canadien renferme des suggestions au sujet de la constitution d'une banque centrale du Canada. Elles ont trait au siège social de la banque, à son capital, à son conseil d'administration, à l'émission des billets, au dividende et aux dépôts, à ses principales opérations et à sa réserves. Il est bon de remarquer que le rapport Macmillan se contente de dire que "la banque aurait un siège social", ce qui est évident, et ne fait aucune recommandation quant au lieu de ce siège social. Voici la constitution de la banque centrale, telle que suggérée:—

1. La banque aurait un siège social; elle serait autorisé à établir des succursales, à être dépositaire des billets, etc., et à prendre possession des bureaux des receveurs généraux adjoints.

2. Le capital serait de $5,000,000, offert à la souscription du public; tous les actionnaires devront être des sujets britanniques habitant le Canada.

Montant. — Rien n'exige qu'une banque centrale ait un capital plus considérable que celui dont elle a besoin pour faire face à ses dépenses initiales, à l'acquisition ou à la location d'immeubles, etc. Plus le capital est faible, dans les bornes du raisonnable, moins la nécessité s'impose d'encaisser des bénéfices pour le payement des dividendes. En émettant les actions par petites coupures et en limitant la part d'un actionnaire, elles peuvent être très répandues et atteindre un grand nombre d'actionnaires; ces deux fins sont très désirables. Une banque centrale tient d'un syndic public important et il est donc désirable que des étrangers ne détiennent pas ses actions.

Conseil d'administration

3. Un conseil d'administration composé d'un gouverneur, d'un sous-gouverneur, d'un sous-gouverneur-adjoint, et de six à huit administrateurs, gérerait la banque. Il faudrait que les gouverneurs eussent une expérience bancaire éprouvée et que les administrateurs appartiennent à divers états. Aucun de ceux-ci ne serait banquier ni administrateur de banque; aucun membre du conseil ne serait député du Parlement fédéral ou de n'importe quelle Assemblée législative, ou fonctionnaire civil.

Les premiers gouverneurs, sous-gouverneurs et administrateurs seraient nommés par le Gouverneur général en son conseil. Les administrateurs se retireraient à tous de rôle. Les nominations futures aux postes de gouverneur et de sous-gouverneur seraient subordonnées à l'approbation du Gouverneur général en son conseil.

Emission de billets

4. La banque jouirait du droit exclusif d'émettre des billets, l'émission des banques commerciales serait rachetée durant une période déterminée d'années.

Emission de billets. — Il incombe à une banque centrale de contrôler le volume du crédit et de maintenir la stabilité de la valeur monétaire. Cette obligation implique en outre que la banque obtiendrait le droit exclusif d'émettre de la monnaie—autre que des pièces,—car il serait intolérable pour une banque centrale que sa politique fût entravée par l'initiative d'autres autorités émettrices dans un pays. Ce qui s'est passé ailleurs à démontré d'une manière concluante, que le droit d'émission n'est pas indispensable pour assurer des profits suffisants aux banques commerciales.

Le dividende

5. Le dividende serait restreint à 5% ou à 6%, cumulatif.

Dividende. — Voici les avantages du faible dividende:

(a) il libère la banque centrale de la nécessité de faire des bénéfices considérables;
(b) il assure l'excellence de ses actions.
(c) il empêche la spéculation effrénée sur celles-ci.

6. Après avoir pourvu aux dividendes et établi des réserves suffisantes, le gouvernement toucherait le reliquat des bénéfices.

Banquier du gouvernement

7. La banque conclurait les opérations financières du gouvernement fédéral; elle pourrait aussi, en vertu d'une entente, conclure celles des gouvernements provinciaux.

La banque centrale serait le banquier du gouvernement et si possible celui des gouvernements provinciaux, parce qu'en concentrant les recettes et les payements sur les comptes gouvernementaux, la banque centrale pourrait prendre des mesures afin d'empêcher toute répercussion exagérée sur la situation du crédit, pouvant par ailleurs résulter de la circulation inégale des revenus. En outre, conseillant le gouvernement en matière de finances, elle serait logiquement son banquier. Finalement, le gouvernement ne devrait contracter ses emprunts à court terme que par une agence unique.

Les dépôts

8. Chaque banque commerciale aurait à la banque un dépôt minimum égal, par exemple, à 5 p. 100 de ses obligations en cautionnement au Canada.

Dépôts. — Le volume de crédit accordé par les banques commerciales est fondé sur le montant de leurs réserves en espèces. Il est donc essentiel, que la banque centrale ait la garde d'une partie de ces réserves en espèces afin d'être en mesure d'appliquer sa politique.

9. La banque se chargerait d'émettre des emprunts et d'administrer la dette publique du gouvernement fédéral—et peut-être aussi celle des gouvernements provinciaux.

Les opérations

10. La banque devrait être autorisée à conclure les principales opérations suivantes:

(a) l'achat et la vente de l'or;
(b) l'achat et la vente de l'argent;
(c) l'achat et la vente de devises étrangères;
(d) l'achat et la vente d'effets de haute banque ou de haut commerce à 90 ou 120 jours.
(e) l'achat et la vente d'une quantité restreinte d'effets agricoles à six mois;
(f) l'achat et la vente à courte échéance (jusqu'à un an) de valeurs domestiques fédérales et provinciales;
(g) l'achat et la vente d'une quantité restreinte de valeurs fédérales et provinciales à longue échéance;
(h) l'achat et la vente de valeurs à courte échéance du Royaume-Uni, des dominions britanniques, des Etats-Unis et de la France.
(i) l'achat et la vente d'une quantité restreinte de valeurs gouvernementales à longue échéance britanniques et américaines;
(j) l'octroi d'avances sur n'importe laquelle des valeurs ci-dessus (ou toute autre valeur de vente facile);
(k) l'acceptation des dépôts sans intérêt;
(l) l'escompte des billets à ordre régulirement obtenus des banques jusqu'à 15 jours d'échéance.

11. Il faudrait défendre à la banque:

(a) les opérations commerciales;
(b) les prêts sans garantis;
(c) le payement d'intérêt sur les dépôts;
(d) l'autorisation du renouvellement des billets;
(e) l'avance au Gouvernement fédéral dépassant, par exemple, 33 1/3 p. 100 du revenu attendu au cours de n'importe quelle année, ou à un gouvernement provincial dépassant, par exemple, 25 p. 100 du revenu annuel. Dans les deux cas le remboursement des avances se terminera; à la fin du premier trimestre suivant la clôture de l'année financière.

Prérogatives. — Les prérogatives d'une banque centrale sont généralement telles qu'elles lui permettent de:

(a) ne conclure que d'excellentes opérations;
(b) ne faire des placements que dans les valeurs les plus négociables, afin de pouvoir être le mieux en mesure d'aider les banques commerciales au besoin. Si la banque centrale faisait des placements dans des valeurs de même nature que celles des banques commerciales, elle ne pourrait manifester son utilité pendant une crise.
(c) conserver une position financière inébranlable lui permettant d'aider le pays dans une crise résultant de perturbations temporaires dans la balance des payements.

La réserve

12. La banque concentrerait la détention de l'or au pays.

13. La banque conserverait une proportion de 25 p. 100 en or et devises étrangères en regard de son émission de billets impayés et d'obligations à vue.

La réserve eective normale d'une banque centrale est constituée par le montant de sa réserve outre son minimum légal. Il est maintenant généralement reconnu qu'afin d'assurer aux banques centrales leurs coudées franches, leur proportion de la réserve légale minimum devrait être relativement faible. On a récemment recommandé à la Conférence monétaire et économique mondiale que cette réserve légale minimum ne devrait pas dépasser 25 p. 100.

Les dissidences

M. Beaudry Leman et sir Thomas White n'approuvent pas certaines de ces suggestions. Ils sont d'avis que la réserve de 25 p: 100 de la banque centrale, tout particulièrement, devrait être sous forme d'or. M. J. E. Brownlee, premier ministre d'Alberta, est opposé à la propriété privée des actions de la banque et au droit de vote qui s'y rattache. Il recommande que le capital soit souscrit par le gouvernement et que tous les administrateurs et dirigeants soient nommés par la même autorité. Sir Thomas White approuve cette dernière recommandation.

L'enregistrement supérieur des porcs

Les porcs portent leur généalogie sur leurs oreilles

La division de l'industrie animale du ministère fédéral de l'agriculture vient de publier une liste des verrats et des truies qui se sont qualifiées sous le système d'enregistrement supérieur pour les porcs de race pure. Cette initiative, dont le but est de pourvoir l'industrie porcine d'un système de contrôle organisé sur une base nationale, a été fort bien accueillie par les éleveurs dans toutes les parties du Canada, et a fait des progrès constants depuis sa fondation en 1928. Les différentes truies sont éprouvées dans leur fécondité, leur aptitude à la reproduction, et la qualité de leur lard; et des types modèles minimums sont pourvus sous ces titres pour l'inscription à l'enregistrement supérieur.

Toutes les truies inscrites sous ce régime, de même que leur progéniture, sont identifiées au moyen d'un tatouage sur les oreilles. Ce travail est effectué par les agents du Ministère fédéral de l'agriculture, et la parenté de tous les porcs est garantie par ce moyen d'identification. L'épuisement nécessaire pour tenir les notes essentielles du troupeau est fourni par le ministère, et il aide également les éleveurs à maintenir les registrés. A mesure que le nombre de truies et de verrats qualifiés augmente, les éleveurs peuvent effectuer un contrôle systématique de tous les sujets du troupeau. En éliminant les plus pauvres animaux et en se servant des meilleurs, on forme ainsi de bons troupeaux.

Le troupeau est inspecté par des agents du Ministère lorsque les porcs ont de quatre à huit semaines. A cette inspection les animaux sont tatoués, pesés, et désignés pour l'essai d'abatage. Les truies inscrites sous ce régime et tous les verrats doivent d'abord être enregistrés dans les livres généalogiques nationaux canadiens.

L'éleveur doit désigner cinq porcs de chaque truie à l'époque de la visite de l'inspecteur, et ces porcs sont destinés à l'essai d'abatage. Quatre de ces porcs, après avoir été élevés et engraissés pour le marché, sont expédiés à un établissement d'abatage. Les renseignements tirés de cet essai sont les suivant: 1. Age en jours de la naissance à l'abatage; 2. Poids de l'animal abattu refroidi; 3. Longueur du côté; 4. Profondeur derrière l'épaule; 5. Profondeur au flanc; 6. Epaisseur du gras du dos à l'épaule, aux reins, et au point le plus mince; 7. Poids des épaules; 8. Poids du milieu; 9. Poids du jambon; 10. Qualité et épaisseur du ventre; 11. Fermeté du gras; 12. Qualité du lard.

Publié par le service des renseignements, bureau des publications, ministère de l'agriculture, Ottawa, Ont.

Le bacon canadien en Grande-Bretagne

Les exportateurs devront se procurer un permis et tout le bacon sera classé par catégories

Des règlements pourvoyant au classement, au marquage et à la réglementation de la vente du bacon pour l'exportation en Grande-Bretagne, viennent d'être établis par un arrêté en conseil et seront mis en vigueur sous peu. On espère par ces règlements que le principe du classement, qui a produit de si beaux résultats en développant le commerce canadien d'exportation de fruits, de produits laitiers et d'autres produits agricoles, fera enregistrer les mêmes progrès à notre commerce d'exportation du bacon.

Ce que l'on entend par bacon dans ces règlements est le bacon de coupe Wiltshire destiné à être exporté en Grande-Bretagne, et tous les autres morceaux également destinés à l'exportation qui peuvent être désignés de temps à autre, et le mot "exportateur" s'applique à toutes personnes pourvues d'un permis sous ces règlements pour exporter du bacon directement ou indirectement sur la Grande-Bretagne.

Les règlements portent que le ministre de l'agriculture peut délivrer des permis pour l'exportation du bacon sur la Grande-Bretagne sur reçu d'une demande par écrit à cet effet, s'il juge que celui qui demande ce permis peut faire le nécessaire pour se conformer à ces règlements, et le ministre peut suspendre ou abréger le dit permis en tout temps en cas d'infraction à ces règlements.

Tout le bacon, et les contenants, dans toutes les expéditions présentées pour l'exportation, doivent porter, marquée d'une façon nette et claire, les renseignements qui peuvent être exigés de temps à autre. Il est interdit d'appliquer sur un bacon ou sur des emballages contenant du bacon destiné à l'exportation d'autres marques, que celles qui sont prescrites et la marque officielle "Canada" doit être apposée d'une manière distincte et employée de la façon qui peut être prescrite.

Le bacon sera classé comme suit: Catégorie A—bacon de sélection régulière, de bonne qualité et conformation, et classé suivant les définitions prescrites. Catégorie B—bacon de sélection régulière de bonne qualité, classé conformément aux définitions et entrant dans les limites de variation prescrites. Catégorie C — bacon d'une autre sélection que les sélections régulières.

Chaque expédition de bacon doit être accompagnée d'une déclaration, délivrée et signée par l'exportateur, laquelle déclaration indiquera les sélections et les catégories et le nombre de paquets de chacun dans chaque expédition. Cette déclaration portera la signature de l'inspecteur et doit être livrée de la façon prescrite et dans la forme prescrite.

Publié par le service des renseignements, bureau des publications, ministère de l'agriculture, Ottawa, Ont.

Les eaux de surface dans l'Alberta appartiennent à la Couronne et sont administrées par le bureau des ressources d'eau, sous la Loi des ressources d'eau.

L'étendue de terre cultivée par les Peaux-Rouges au Canada l'année dernière était de 236,761 acres, et leurs troupeaux comprenaient quelque 50,000 vaches et 40,000 chevaux.

Le principe du classement

Le classement est basé sur ce principe que c'est une bonne pratique commerciale que de classer les animaux et leurs produtis, ainsi que tous les produits des fermes canadiennes dune telle façon que le consommateur puisse reconnaître la qualité des produits qu'il désire acheter et que le producteur, puisse, de son côté, obtenir un meilleur prix. La valeur de cette théorie a été démontrée par l'expérience. L'identification du boeuf de qualité supérieure par des marques de couleur rouge et bleu, le classement des volailles, le triage des oeufs et des fruits par catégories et toutes les initiatives de ce genre ont énormément stimulé la production de la qualité pour l'avantage du producteur. Non seulement le classement a servi à relever les prix des produits de bonne qualité, mais il a en même temps grandement stimulé la consommation. Les produits canadiens maintiennent également par le classement leur type élevé d'excellence sur les marchés du monde. De cette façon, les nouveaux règlements qui doivent bientôt être mis en vigueur touchant le classement du bacon pour l'exportation sur le marché anglais affermiront encore la position du Canada comme source de produits alimentaires pour l'Empire.

Le bacon mou

Notre commerce de bacon en Grande-Bretagne n'a des chances de se développer que si la qualité de ce produit s'améliore. Notre bacon est en effet très critiqué là bas; on dit que beaucoup de flèches sont trop maigres, que le lard est mou et flasque. Ce bacon mou et flasque est surtout le produit de porcs non à point, dont il se vend actuellement des quantités considérables sur les marchés et aux salaisons du Canada. Il faudrait, pour y remédier, que la production retienne ces porcs non à point. Huit ou dix jours de nourrissage de plus suffiraient, dans la plupart des cas, pour avoir du bacon ferme. Tous les porcs à bacon et select devraient être bien finis, aux poids nécessaires. Le manque de fini est tout aussi nuisible que l'excès de graisse et c'est l'un des principaux obstacles qui s'opposent au développement de notre commerce en Grande-Bretagne. Tous les nourrisseurs de porcs canadiens sont priés de faire leur part sous ce rapport.—Rapport sur le commerce des bestiaux.

L'amélioration des pâturages

Les vaches laitières paissant sur un pâturage qui avait reçu une application d'engrais chimiques ont donné 823 livres de lait à l'acre de plus que celles qui paissaient sur des champs non fertilisés. Tels sont les chiffres notés dans les essais sur l'amélioration des pâturages, conduits sur 26 stations de démonstration, établies par les Fermes expérimentales fédérales. Comme exemple typique de ces moyens d'accroître la valeur des pâturages, deux champs contigus de trois acres chacun, qui se trouvaient sur pâturage représentatif, ont été sélectionnés et clôturés séparément. Un champ a été laissé non fertilisé et l'autre a reçu au commencement du printemps, 100 livres de nitrate de soude, 350 livres de superphosphate, et 100 livres de potasse par acre. En juin 50 livres de nitrate de soude ont été ajoutés. Les vaches ont été mises à paître alternativement sur ces champs.

Aliments pour la production du bacon

Dans les mélanges suivants recommandés par le Ministère fédéral de l'Agriculture pour la production du bacon, les aliments essentiels pour les porcs sont combinés dans les bonnes proportions:—Mélange pour porcs sevrés—orge broyée, 100 livres; avoine broyée, 200; petit son (gru rouge) 50; recoupes (gru blanc) 100; son, 50; farine d'os, 10; sel, 5; lait écrémé ou lait de beurre, 3 livres pour chaque livre de grain. Faute de lait, remplacer par 50 livres de déchets d'abattoir (tankage). Mélange de porcs d'élevage:—orge broyée, 150 livres; avoine broyée, 200; petit son (gru rouge) 100, recoupes (gru blanc) 50; farine d'os, 10; sel, 5; lait écrémé ou lait de beurre, 2 livres pour chaque livre de grain. Lorsqu'on n'a pas de lait, on remplace par 35 livres de déchets d'abattoir (tankage). Mélange de finissage—orge broyée, 250 livres; avoine broyée, 150; etit son (gru rouge), 100; farine d'os, 10; sel, 5; lait écrémé ou lait de beurre, 1½ livre pour chaque livre de grain. Quand on n'a pas de lait, on y substitue 25 livres de déchets d'abattoir (tankage).

Essais de la qualité du bacon

Les résultats d'une série d'essais entrepris à l'Institut des recherches sur la nutrition des animaux à Cambridge, Angleterre, à la Station expérimentale sur l'alimentation des porcs Harper-Adams, et au Service des recherches chimiques du Ministère de l'Agriculture du Nord de l'Irlande, pour déterminer la valeur du maïs dégermé pour l'alimentation des porcs à bacon, ont fait voir qu'en général le blé d'Inde dégermé donne une meilleure qualité de bacon que la farine ordinaire de blé d'Inde contenant des germes. Tous les lots à l'essai ont fait une augmentation de poids à peu près égale, et il y avait très peu de différence dans la qualité du bacon, ce qui montre que l'on a exagéré l'importance de l'huile dans l'alimentation.

Le rouge et le bleu

Le vice-président de la Chambre des Communes, M. Armand Lavergne, fait le procès des partis politiques depuis la Confédération et dénonce la religion de parti.—La part des Rouges et celle des Bleus.—"Tout cela pour être des Rouges ou des Bleus.—Etait-ce vraiment la peine?"

L'illustre plagiaire sans vergogne Henry Beyle, mieux connu sous le nom de Stendhal, compte dans sa portée littéraire un enfant qui a pour titre **le Rouge et le Noir.**

Au risque de passer pour un barbare et de faire prononcer contre moi par les pontifes officiels l'excommunication majeure ès littéraire, je dois confesser que c'est aussi embêtant que mal écrit. Mais le titre rappelle quelque chose, un jeu de hasard, et c'est peut-être la cause de l'engoûment des snobs et des snobinettes.

S'il eût vécu en notre pays, le gros Beyle aurait eu chez nous un autre titre tout trouvé et un sujet plus intéressant et plus curieux pour le psychologue que ses admirateurs prétendent qu'il était.

C'est en effet un des phénomènes les plus extraordinaires et les plus inconcevables que la religion fanatique que l'attachement féroce de tout un peuple à deux couleurs, excellentes en elles-mêmes, mais qui, les neuf-dixièmes et trois-quarts de l'autre dixième du temps ne signifient rien, absolument rien, que le vide et le néant, et qui, depuis près d'un siècle, servent d'attrape-nigauds.

Il faut cependant être juste et reconnaître que le rouge et le bleu ont tour à tour servi et largement à quelques-uns de nos compatriotes pour exploiter les autres, et que c'est en leurs noms et par leur moyen qu'on a pu s'attribuer les grasses prébendes, les honneurs et les places; mais il est juste également de dire que c'est en leurs noms (par compensation sans doute), que nous avons commis nos pires lâchetés, subi nos plus désastreuses capitulations et accepté nos plus viles déchéances.

Un peu d'histoire

On ne saurait faire plus forte injure à un bon habitant libéral de nos campagnes,—et même de nos villes quant à ça,—que de l'appeler un bleu; de même que de nos bons bleus canadiens-français bondiraient de colère, si quelqu'un venait leur dire qu'ils sont des libéraux. Et pourtant, les deux propositions sont strictement, rigoureusement vraies.

En effet, c'est vers 1854 que les Canadiens français, sous la direction de Morin, alors tous des libéraux, et désignés comme les "bleus", firent alliance avec le parti tory d'Ontario dont MacNab était le chef. Ils formèrent le parti libéral-conservateur. Les conservateurs d'aujourd'hui en sont les héritiers et les descendants.

On remarquera, car c'est très important, qu'il y eut **alliance** et non pas **fusion.** C'est ce qu'on a le tort d'oublier aujourd'hui et de là bien des mécomptes et des mésaventures.

Un petit groupe de libéraux canadiens-français, plus avancés (?), (ou plus farcis de préjugés anticléricaux à la mode auprès des petits bourgeois de l'époque), disciples de Papineau dans ses bouderies-retour d'exil, saus la conduite de Dorion, se fondit sous le nom de "reformers" ou libéraux, avec nos pires ennemis, les "clear grits" d'Ontario et George Brown. Vu leurs idées et par opposition aux bleus, on les appela les rouges tout comme les bolcheviks d'aujourd'hui.

Le parti libéral actuel est leur représentant direct.

Les discussions violentes, les oppositions de doctrine si vives en ce temps, sont maintenant, depuis un demi-siècle au moins disparues, les noms seuls et les couleurs ont subsisté et, chose curieuse, de chaque côté, un fanatisme intransigeant et une haine mortelle.

Une haine mortelle

Mortelle, je dis bien, car les couleurs qui ne veulent plus rien dire, ces divisions qui se résument tout au plus pour chaque parti à baisser les tarifs dans l'opposition, quitte à n'y pas toucher ou à le hausser une fois au pouvoir, nous divisent profondément, et nous ont comme conséquence coûté bien cher.

Autrefois, nous étions unis et avons pu par cette union sacrée conquérir notre droit à l'existence et nos libertés.

Nous pourrions encore être les maîtres, mais nous préférons nous chamailler et nous détruire en luttes fratricides et stériles pour ces couleurs. Tout ce qu'elles nous ont rapporté, c'est une place ou une position pour un chef quelconque, un contrat pour tels souscripteurs un titre d'honorable pour tel autre, le mieux, un portefeuille à un arriviste habile ou à un talent plus remarquable.

Mais pour le citoyen ordinaire, pour le Canadien d'origine française qui, se sentant un peu de fierté et se rendant compte qu'il n'est que le dépositaire du patrimoine ancestral, qu'il a l'obligation de le conserver et de le transmettre, comme il l'a reçu,—ce patrimoine qui a coûté si cher en sacrifices, en luttes payées par les larmes et le sang de nos pères,—à ceux qui viendront après lui, qu'est-ce que les couleurs et la religion des partis, pour lesquelles il combat si fièvreusement, parfois si férocement, souvent, toujours contre son propre frère, lui ont rapporté?

Que peuvent-elles lui rapporter?

Que peuvent-elles lui rapporter, à part la fortune pour quelques farceurs qui se moquent de lui?

Pendant cinq ans, dix ans, quinze ans peut-être—mais c'est rare—l'électeur ordinaire,—celui qui cultivant son champ ou exerçant son métier, vit librement sans autre souci ni ambition que de servir son pays, élever sa famille et sauver son âme,—a entendu des appels éloquents et passionnés aux vieilles traditions du parti, à la loyauté envers le parti, à la nécessité du parti, à la discipline du parti, et tout cela pour faire élire Monsieur un tel, le candidat du parti. Celui-ci est élu, le tour est joué, jusqu'à ce qu'un beau jour, on apprenne que le même Monsieur un tel a été nommé sénateur, juge, sous-ministre, commissaire des liqueurs, registrateur ou. . . messager.

Et le brave électeur, lui, dans tout cela, qu'a-t-il retiré?

Le pays, lui, comment en a-t-il profité?

Il est de toute évidence que le premier reste Gros-Jean comme devant. Mais le plus drôle, c'est qu'on va recommencer avec un autre, et puis un autre. Il convient cependant de souligner ici ce qu'il y a de profondément triste dans tout cela: c'est qu'on a fini par faire croire à un tas de braves gens, sincèrement patriotes, qu'en servant la couleur, c'est le pays qu'ils servent. Rigoureusement, ce pourrait être vrai, si les partis représentaient quelque chose, une doctrine, une réunion d'hommes et de volontés pour le triomphe de quelque principe nécessaire.

Mais est-ce bien le cas dans notre pays, ou si les partis ne sont pas trop souvent plutôt la réunion d'appétits autour d'une crèche?

La série des reniements

Aussi les a-t-on vus tour à tour renier le lendemain ce qu'ils prêchaient la veille, dénoncer les abus de leurs adversaires, pour les commettre immédiatement de la même façon et sans la moindre vergogne sitôt à leur place.

Voyons brièvement ce que nous ont coûté les couleurs comme race, comme influence et comme respect du pacte fédéral de 1867.

Par ce pacte que l'on appelle en langage constitutionnel "l'acte de l'Amérique britannique du Nord", il était et il est bien entendu qu'il n'y a plus ni vainqueurs, ni vaincus, mais deux races égales ayant les mêmes droits, les mêmes privilèges, étant sur un pied d'absolue égalité au point de vue langue, religion et prospérité."

C'est du moins l'interprétation qu'en donnait son principal artisan, sir John-A. Macdonald.

Notons tout de suite que sans le consentement et la participation, de Cartier, l'union n'aurait jamais pu s'accomplir.

Voyons maintenant comment cette égalité de droits a été respectée par les différents partis; et ceci nous permettra de voir aussi en passant à quelles tristes déchéances les couleurs nous ont entraînés, et quels risques elles nous ont fait courir.

Il faut se rappeler aussi que chaque droit que nous cédons, chaque liberté que nous nous laissons enlever, sont perdus à jamais!

Faisons maintenant, en un court examen de conscience national, ce retour sur nous-mêmes.

La part des bleus

Commençons par les bleus puisqu'ils étaient au pouvoir à la Confédération en 1867.

Premières questions des écoles séparées: à l'ile du Prince-Edouard, puis en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, elles sont abolies ou déniées et l'égalité dans l'esprit du pacte fédéral subit ses premier accrocs.

Pourtant, c'est Cartier qui est au pouvoir.

Par esprit de parti, nous nous taisons.

Puis en 1870, première affaire Riel; les droits des Métis sont reconnus, un armistice est accordé, plus que cela, le gouverneur Archibald fait appel a Riel contre les Féniens et reconnait que les Métis ont sauvé le Manitoba.

Pourtant, Riel est chassé du parlement, sa tête mise à prix et il est obligé de s'exiler. Par esprit de parti, nous nous taisons.

En 1885, rébellion du Nord-Ouest: on reconnait qu'on a violé les promesses sacrées faites aux Métis en 1870 au nom de la Reine, mais Riel, dont la responsabilité avait sombré dans la douleur et le chagrin, est pendu.

Par esprit de parti, nous nous taisons.

Que dis-je, les libéraux ayant le droit et la justice de leur côté, attaquent le gouvernement et les bleus canadiens-français se ruent à la défence du crime, de l'infamie et de la trahison.

En 1891 et 1892, on abolit la langue française et les écoles séparées dans les territoires de l'Ouest et au Manitoba. Le gouvernement conservateur refuse de désavouer ces lois et ordonnances.

Il escamote ses responsabilités en référant la question au conseil privé.

Par esprit de parti, les conservateurs présentent une loi réparatrice.

Laurier propose le renvoi à six mois, c'est-à-dire la mort du projet.

Par esprit de parti, les rouges canadiens-français votent contre leurs propres compatriotes, contre notre langue et nos droits.

Les évêques protestent, le peuple de Québec, par son vote, les envoie promener, pendant qu'Ontario vote pour nos droits.

Le parti conservateur anglais est battu par nous et pour nous sur cette question.

Rien d'étonnant que les Anglais ne soient pas chauds aujourd'hui lorsque nous réclamons.

L'histoire a de ces tristes, mais cruelles ironies!

La part des rouges

Au pouvoir Laurier, "le grand Laurien", comme écrivait avec une pieuse componction, il y a quelques jours, le **Soleil, malgré l'offre de Tupper** de passer une loi réparatrice, trafique le hideux règlement Laurier-Greenway, transaction marquée au front par Olivar Asselin "de faute sans excuse et sans remèdes." (1)

Et les rouges, par esprit de parti, non seulement se taisent et acceptent, mais insultent ceux qui persistent à protester, tel le saint et patriote évêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin.

Alors, c'est la débandade: résumons de 1896 à 1911: guerre sud-africaine et envoi de troupes au Sud-Africain, en 1899, sans consulter le parlement. **Première participation** du Canada au guerres impériales, et pourquoi? Tout simplement pour écraser un petit peuple de paysans, qui défend sa terre et sa liberté.

En 1904, amendement à la loi de la milice, permettant la conscription pour les guerres étrangères.

En 1905, abolition de la langue française et de nos écoles dans l'Alberta et la Saskatchewan.

En 1906, les statuts du Canada publiés en anglais seulement.

En 1907, refus brutal en Chambre par Laurier "le grand Laurier", des timbres et des monnaies bilingues.

De 1900 à la fin du régime, immigration à outrance, déclarée officiellement **pour noyer l'élément français.**

Défense aux agences d'amener des immigrants de langue française.

Enfin, en 1911, la marine de guerre et pour la première fois dans nos statuts, l'obligation reconnue de participer aux guerres impériales.

J'en passe et des meilleures. Et pendant ces quinze années, les libéraux canadiens-français se taisent ou, s'ils ont ouvert la bouche, ce n'a été que pour défendre ces infamies

Le retour des bleus et leur nouvelle besogne

Ils tombent et les conservateurs les remplacent.

En 1912, abolition des écoles françaises et catholiques du Keewatin. Cette fois, pas même une demi-mesure: rien! Et les conservateurs canadiens-français, à part, une poignée, (dont M. Barrette, l'actuel député de Berthier), se taisent ou dénoncent les nationalistes, leurs alliés de la veille qui ne veulent pas les suivre dans leur trahison.

Puis, en 1934, la guerre, la participation, la conscription.

Du coup, les deux partis s'entendent, votent ensemble, à part le même petit groupe ayant à sa tête M. Barrette.

L'esprit de parti a définitivement vaincu, et le silence des rouges et des bleus est complet.

Au parlement du moins, parce que, loin de la Chambre, les libéraux s'en donnent à bouche que veux-tu dans la dénonciation. Du moins, si ma mémoire est bonne.

En 1917, ils reviennent, 63 ou 65 à Ottawa, mais, malgré les promesses verbales et souvent écrites, la conscription reste dans les statuts.

Et personne ne dit rien.

Vers 1922 ou 1923, on attaque la demi-mesure de justice, (c'est-à-dire une demi-heure de catéchisme) laissée aux catholiques de l'Ouest.

Les rouges encore

Le gouvernement libéral réfère la question à la Cour Suprême. Celle-ci décide en notre faveur, alors que le gouvernement en appelle au conseil privé du propre jugement qu'il vient de gagner.

Il est temps de mettre fin à cette lugubre et honteuse revue des événements passés depuis l'origine de la Confédération.

Je n'ai plus qu'à indiquer que, malgré cela ou grâce à cela, notre influence et notre part dans le gouvernement du pays à toujours été en diminuant. Pour s'en convaincre, que l'on regarde la liste des situations importantes, des postes de premier ordre dans le service civil, les chemins de fer, l'armée ou la magistrature en dehors de notre province, et même dans le cabinet.

Cela en valait-il la peine?

Nous sommes le tiers de la population, et nous n'avons pas le cinquième de ce à quoi nous avons droit.

"La réserve du Québec", n'est-ce pas nous qui avons contribué à la créer?

Les Anglais sont une race fière et ne respectent que ceux qui savent se respecter.

Quand on relit les faits merveilleux de notre histoire, dont chaque page, à venir jusqu'à la Confédération, semble être le chant d'un poème épique, on se demande ce que nos pères doivent penser de nous, si nous sommes bien de la même race, leurs fils et leurs héritiers.

Constamment, nous avons, depuis soixante ans, renié leur oeuvre et leur pensée.

Et tout cela, tout cela, pour être des rouges ou des bleus. Etait-ce vraiment la peine?

Armand LAVERGNE.

(1) Je cite de mémoire. Il faut bien lire tout au long le sévère, mais admirable réquisitoire du maitre polémiste, **Wilfrid Laurier,** par Olivar Asselin. Le pamphlet est presque introuvable, mais la bibliothèque du parlement, à Ottawa, en possède une copie.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

L'instruction agricole. . .

Extraits d'une conférence de M. Albert Rioux

(Suite)

M. le rédacteur:

Ce qui nous manque le plus, au point de vue de l'instruction agricole, c'est l'enseignement supérieur qui doit servir de base au reste.

Dans l'Ouest, on a organisé cet enseignement supérieur, mais chez nous nos spécialistes vont encore se former à l'étranger. Nous ne pouvons pas avoir d'économie, parce que nous n'avons pas la comptabilité agricole qui est la base nécessaire de toute étude sérieuse en cette matière.

L'enseignement secondaire manque de base. Les professeurs sont pleins de dévouement, mais on ne leur donne pas d'instrument de travail pour faire un enseignement plus approprié à notre province. Tous ne pourront pas passer par les écoles moyennes; il faut donc des cours post-scolaires l'hiver. C'est commencé et les agronomes donnent des cours aux fils de cultivateurs durant la morte-saison, et il convient de féliciter le ministre d'agriculture d'avoir pensé à cela, en adoptant le plan proposé par Barré, député de Rouville. . . (Seulement, il ne faut pas le dire).

A la petite école....

L'enseignement primaire pourrait être plus approprié. Nos maîtresses d'école n'ont pas beaucoup la mentalité agricole, et pourtant la très grande majorité vient de la campagne. Dans les écoles Normales, on ne parle à peu près pas d'agriculture, le programme y pourvoit un peu, mais on ne l'enseigne pas. Dans les couvents de la province, on a oublié cela; on a plutôt orienté les jeunes filles vers les villes plus que les hommes.

Mais la statistique ne donne pas le nombre d'hommes entrainés dans les villes par les femmes. Dans la grosse majorité des cas de cultivateurs qui ont laissé leur terre pour aller en ville, c'est la femme qui les a entraînés. Les couvents de la province sont en partie responsables de cela. L'enseignement rural féminin est aussi important que l'association professionnelle masculine.

Nous demandons au gouvernement de fonder un cours de coopération. Demande est faite aux voyageurs de commerce de répandre cette idée dans les campagnes qu'ils parcourent: qu'ils disent aux cultivateurs qu'ils doivent d'abord s'instruire, puis faire partie de leur union professionnelle, parce que cette association est la clé de nos problèmes agricoles.

Les cultivateurs ont besoin d'un crédit agricole. Si depuis 25 ans, nous avions eu une caisse populaire dans chaque paroisse, nous n'aurions pas besoin de crédit agricole; ce serait comme en Belgique où le gouvernement emprunte de la Fédération des Caisses. Nous aurions notre capital pour organiser le crédit; ce capital a été placé dans les mines, dans l'élevage du renard, au lieu d'être gardé pour servir au développement de l'agriculture.

Si le gouvernement organisait le crédit agricole par les Caisses populaires qui ont de l'expérience, dans quinze ans, nous n'aurions plus besoin du gouvernement.

M. J. E. Laforce, agent de colonisation a remercié le conférencier.

N.

—oOo—

—Combien y a-t-il d'angles?

—L'angle droit, l'angle aigu, l'angle obtus et l'angle terre!

Jacques, inaugurant son dessert:

—Qu'est-ce que c'est qu'un pruneau, papa? . . .

—C'est une prune cuite, mon petit.

—Ah! Alors un poireau c'est une poire cuite!

NOUVELLES D'EDMONTON

Soin des BONNES AMIES

Dimanche prochain, le 3 décembre, a lieu le thé annuel des Bonnes Amies pour venir en aide aux pauvres au temps de Noël. Ce thé sera donné chez Mme Dow, 10035 113e rue, nous espérons que tous les amis du cercle nous aideront, comme par le passé, à en faire un succès.

Mercredi le 6 décembre, assemblée régulière chez Mlle Madeleine Jenvrin, 10014 97e rue, à 8 heures.

La secrétaire.

LES DAMES DE SAINT-JOACHIM

Vendredi soir, assemblée régulière au soubassement de la sacristie, vers 8 h. 15. N'oubliez pas d'y assister.

Il ne faut pas oublier non plus que dimanche soir prochain, 3 décembre, au même endroit et vers la même heure, les élèves du Juniorat Saint-Jean donneront une séance au profit des oeuvres de notre association. Ils joueront deux comédies; il y aura déclamation, chant. Pour la modique somme de 0.25 les jeunes vous feront passer quelques heures de loisir et d'oubli de tous tracas. Venons les récompenser un peu de leur dévouement par une nombreuse assistance.

La secrétaire.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale: La grand'messe dimanche dernier fut chantée par le R. P. A. Philippot, O.M.I. Le sermon fut donné par le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé.

Baptêmes: M. et Mme Auguste Moreau ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils, baptisé mercredi dernier par le R. P. A. Boucher, O.M.I.

Nos félicitations.

Séance pour les Pauvres: Dimanche le 3 déc., à notre salle paroissiale, un groupe de junioristes donnera une séance. Il y aura un drame et une comédie ainsi qu'un programme musical bien choisi. L'entrée est de 25 cts. Venez vous récréer en faisant une oeuvre de charité.

IMMACULEE CONCEPTION

La partie de cartes de dimanche dernier fut un véritable succès. Nos remerciements aux organisatrices, les Dames de Ste Anne. Les heureux gagnants des prix furent Mmes W. Lessard, C. Boulanger, M. Brunelle, Mlle Lamoureux et MM. F. Lapine, E. Piché, P. Breux, E. Lema et Chrétien. Faisaient au programme les élèves du Juniorat St-Jean et Mlle B. Dea et Mr Wright. Nos félicitations et nos remerciements aux artistes qui nous ont fait passer une heure très agréable.

La chorale de la paroisse est à organiser une rafle de dindes. A part la rafle il y aura un programme des plus intéressant et l'entrée pour le tout sera gratis.

Cercle français de l'Université

Les élèves du Couvent de l'Assomption ont pris une part proéminente à la dernière réunion du Cercle français de l'Université, le 22 novembre. Elles ont d'abord rendu avec une grande perfection le choeur de Larmi intitulé "Le chant de la mer". Les choristes étaient: Thérèse Beaumin, Paulette Crévolin, Rita Filion, Madeleine Barry, Doris Kirk, Rita Côté, Thérèse Vallée, Cora Gigère, Yvonne Diamond, Marcelle Guenin, Florence Ouellette, Eglande Bord, Yvonne Rouleau, Madeleine Duchemin, Elsie Collison, Flora Catin.

Thérèse Beauchemin et Paulette Crévolin ont ensuite rendu avec beaucoup d'humour une saynète intitulée "Limbinette et vif argent". Puis la jeune Rita Filion nous a récité un charme très particulier un monologue dans lequel elle nous a exposé les grands ennuis que lui causait son futur. D'abord nous ne savions si ce futur était son avenir ou bien si c'était son fiancé; enfin nous avons appris que c'était le futur du verbe "courir" qu'elle avait épelé "courirai" au lieu de "courrai".

Enfin Mlles Madeleine Barry et Doris Kirk ont interprété avec un joli talent une saynète littéraire "Peinture et musique" où chacune faisait valoir les mérites de son art de prédilection.

La prochaine réunion du Cercle français de l'Université aura lieu le 6 décembre. Les élèves du Juniorat St-Jean y prendront part et les étudiants de l'Université y participeront à la partie musicale.

Les personnes de langue française de la ville d'Edmonton sont cordialement invitées aux réunions du Cercle français de l'Université qui ont lieu à 4 h. 30, dans le lounge room d'Athabasca Hall. Cette année le président du Cercle est le professeur H. de Savoye.

Le théâtre français

Notre soirée du 4 novembre dernier a valu à nos acteurs des compliments unanimes et beaucoup de nos amis s'informent maintenant de la prochaine séance.

Tel qu'annoncé nous donnerons le 17 décembre "Le grillon du foyer", une adaptation de Dickens: "The Cricket of the Hearth". La pièce en trois actes a été pour la circonstance transportée au Canada et nos acteurs travaillent avec ardeur pour conserver la sympathie du public et mériter de nouveaux applaudissements.

Comme on a pu le remarquer, nous avons donné le 4 novembre une pièce de la Corse, puis une autre parisienne. Cette fois nous touchons le genre anglais, plus tard nous donnerons une pièce canadienne, pour la St-Jean-Baptiste, probablement. Nous espérons pouvoir un jour donner une pièce d'un auteur albertain.

A ce sujet nous attirons de nouveau l'attention sur le concours ouvert par le Département d'Extension de l'Université qui se terminera le 15 février prochain. Les écrivains d'Alberta peuvent gagner trois prix offerts par le Carnegie Trust Fund. Un prix de $125.00 pour la meilleure pièce en trois actes, un prix de $75.00 pour la meilleure pièce en un acte, et un prix de $50.00 pour la seconde des meilleures pièces choisie par les juges dans l'une ou l'autre catégorie.

L'auteur devra être un résident de l'Alberta, la pièce autant que possible être en Alberta. Elle devra être d'une durée minimum de trente minutes et maximum de deux heures et demie. Il va sans dire que l'auteur devra produire son propre travail et une oeuvre inédite. Les copies devront être remises avant le 15 février à M. E. A. Corbett, directeur du département d'extension à l'Université.

Pour aider ceux qui désirent quelques conseils, Mrs. N. Haynes, professeur d'art dramatique, donne au poste de radio de l'Université des causeries le vendredi à 8 heures sur la composition et la direction des pièces. Vous pourrez aussi écouter au poste CKUA, le 2 décembre, Mrs. Haynes dirigera une pièce "The Traveling Musician". Ce sera samedi, à 10 h. du matin.

Le Théâtre Français serait certes très heureux de jouer une pièce écrite en français par un auteur albertain. L'année dernière quarante-neuf pièces furent présentées à ce concours. Voilà une occasion pour nos amis canadiens, qui se sentent la vocation d'écrire, d'occuper les loisirs de l'hiver. Nous souhaitons bonne chance à ceux qui essaieront.

Paul Jenvrin.

M. le Dr J. E. Amyot nous quitte

Il exercera dorénavant sa profession à Lac la Biche

Nous apprenons que M. le Dr J. E. Amyot vient d'être nommé officiellement par le gouvernement provincial Officier de la santé pour le district de Lac la Biche et les environs.

Il quittera Edmonton pour se diriger vers son nouveau champ d'action, jeudi 30 novembre.

A ce distingué compatriote qui a demeuré à Edmonton pendant plus de vingt ans, nous souhaitons le succès le plus complet dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Nous sommes persuadé que la population de Lac la Biche accueillera avec plaisir M. le Dr Amyot dont les nombreuses connaissances médicales acquises pendant plus de vingt ans de pratique assureront un excellent service médical.

CERCLE GRANDIN DE L'A.C.J.C.

Conférence du R. P. Joseph Fortier, S.J.

"L'éducation en Alberta"

Le Père Préfet nous en parle toute une heure. Il nous résume sa conférence donnée au congrès de l'A.C.F.A., en juillet dernier. Il débute par le rôle important du clergé dans l'éducation des canadiens-français; il y a, au Canada, 39 collèges dirigés par les prêtres et les religieux. "Ici, dit-il, nous ne pouvons pas avoir le cours classique de Québec, ni le cours de l'Alberta. Alors nous avons combiné les deux: maintenant l'élémentaire latin peut, son année terminée, entrer dans le grade IX de nos High Schools".

"Le collège est nécessaire pour la formation de nos franco-albertains. Encore faut-il que les écoles primaires nous préparent des élèves. Les parents doivent se convaincre de la nécessité de cette institution secondaire et voir de près au français des écoles primaires. Le premier pas à faire est la nomination de bons commissaires d'école. En général, il y a trois catégories de commissaires: a) les hostiles; b) les indifférents; c) les patriotes—et ceux-là forment le petit nombre. La plupart malheureusement font preuve d'indifférence et d'apathie." Le Père énumère les devoirs de ces commissaires: "Ils doivent choisir:

1. Des maitres compétents qui aiment le français;
2. Voir à ce que l'enseignement du français se fasse pendant l'heure assignée.
3. Aider instituteurs et institutrices par un salaire raisonnable. Ils en valent deux".

Il procède ensuite aux devoirs des maitres et maitresses.

"Ils doivent:

1. Montrer un grand amour de la langue française;
2. Tirer le plus grand profit du texte de la loi scolaire: "L'on répètera en français au besoin. . ." qu'ils examinent bien cet "au besoin".
3. Assister aux cours d'été donnés par l'A.C.F.A.

Si les commissaires, les maitres et tous les canadiens de l'Alberta font leur devoir, conclut le Père Fortier, nous aurons une éducation canadienne-française en Alberta."

Louis Rostaing remercie le Père Préfet pour cette causerie si intéressante et si pratique.

Avant la conférence, le camarade Wilfrid Courchesne improvise une défense du grec qui fait honneur à ce jeune humaniste.

Joffre Déchêne présente un rapport de la réunion intercercle au Juniorat et Roger Motut, délégué de l'Avant-Garde, parle des activités de son cercle. Suit la chronique de la quinzaine donnée par le P. Modérateur: élections allemandes, reconnaissance de la Russie par les Etats-Unis, le NRA et Henry Ford. Il conclut ensuite par quelques notes sur la tenue littéraire et la présentation des travaux au cercle.

Emile Brière, secrétaire.

BONNYVILLE

La Sainte-Catherine se fête un peu partout dans les familles suivant les vieilles traditions. A peine trouve-t-on de la neige pour refroidir la bonne tire, par contre, il y a de la glace partout et le temps semble tourner un peu au froid.

La semaine dernière s'éteignait un ancien citoyen devenu résident ici depuis peu, M. Kellner. Il fut trouvé mort dans sa maison, mercredi soir. Le défunt demeurait seul et il semble avoir été foudroyé par une syncope. Il était encore en habit de travail et assis sur sa chaise. Une enquête fut tenue par le Dr McFarland, coroner, et la sépulture aura lieu mardi, dans le cimetière de Bonnyville. Le défunt avait deux filles mariées demeurant l'une à Tacoma, Washington, et l'autre à Camrose. Elles doivent arriver pour le service. Le défunt était originaire de France, et ne laisse aucune famille ici. M. Willie Paquette, à titre d'ami, s'intéresse à voir au service et à communiquer avec ses filles.

M. Conrad Lapierre désire laisser savoir qu'il est maintenant installé pour l'hiver avec sa famille chez M. Etienne Ouimet. A mesure que sa santé s'améliore il s'occupe de plus en plus de son métier comme bijoutier. M. Lapierre possède un stock complet et de bon choix dans toutes les classes de bijouteries, ainsi qu'un assortiment de cartes de Noël et du Jour de l'An en français. Une visite est sollicitée et comme M. Lapierre est déjà bien connu, votre satisfaction est assurée. M. Lapierre est avec nous pour y demeurer et projette d'établir un commerce de nouveauté au printemps. Nous lui souhaitons bon succès.—Corr.

VILLENEUVE

La partie de cartes qui devait avoir lieu dimanche dernier a été remise à dimanche prochain, le 3 décembre. Les chemins impraticables de dimanche dernier ont empêché la tenue de cette partie de cartes. Nous réitérons donc notre invitation à tous les paroissiens d'assister à cette soirée organisée sous les auspices du cercle local de l'A.C.F.A. En plus de la partie de cartes, il y aura un joli programme récréatif.—Corr.

VIMY

Furent recommandées aux prières dimanche à la grand'messe: Mme Marie Desaunier, soeur de M. Joseph Gagné, morte en Californie, à l'âge de 70 ans; Mme Philippe Raymond, soeur de M. Georges DeBlois, décédée à Waterville, Maine; Mlle Anna Raymond, soeur de Mme Alexis Lavoie, décédée à St-Denis de Kamouraska.

Mardi matin, 21 courant, M. E. Sabourin conduisait à l'autel Mlle Jeanne Ihuellou. L'union fut bénie par M. le curé. Les deux pères, M. Jean Ihuellou et M. Timothé Sabourin servaient de témoins. Mlle Hélène Ihuellou, soeur de la mariée, et M. Albert Baert étaient fille et garçon d'honneur. Pendant la messe, Mlle Fortier touchait l'orgue. M. François Landry et Mlle Gertrude Fortier exécutèrent deux cantiques de circonstance, l'un à l'offertoire et l'autre à la communion. Après la cérémonie l'heureux couple conduit par M. B. Baert, accompagné de la famille et des invités, se rendait à la maison paternelle de la mariée où un somptueux banquet leur fut offert.

Parmi l'assistance on remarquait des invités de Jeffrey, Clyde, Edmonton, Plamondon, Picardville et Westlock, qui tous se joignent pour souhaiter longue et heureuse vie au jeune couple.

A cause des mauvaises routes, la soirée des Enfants de Marie n'a pas eu lieu. La date sera annoncée plus tard.

A la demande de M. le curé une belle assistance restait à l'église après la messe, il y a quinze jours. Le but de l'assemblée était la réorganisation de l'A.C.F.A. M. Jos. Dussault présida et donna des explications courtes mais bien au point. Après a eu lieu l'élection des officiers: Président: M. Jos. Dussault; vice-président: M. Rosaire Fortier; secrétaire-trésorier, M. le curé; conseillers: MM. J. B. Pelletier, J. Garon et Elie Sabourin.

Dimanche dernier la chorale, sous la direction de M. François Fortier, a eu un exercice pour la messe de minuit: Le choeur de chant comprend maintenant deux nouveaux membres: M. Piché et Mlle G. Fortier.

Dimanche passé toute la famille était réunie chez M. et Mme Willy Parent pour féliciter Mme Aquin, mère de Mme Parent à l'occasion de son 73ème anniversaire de naissance. Il nous fait plaisir de dire que Mme Aquin, pionnière de la place, est toujours en bonne santé.

M. Alph. Bilodeau est devenu le propriétaire d'un quart de section de M. E. Letourneau; la dite terre est située à l'ouest du terrain de M. Bilodeau.

L'autre jour une joyeuse réunion eut lieu groupant à sa maison les enfants de M. Henri Bernard. Le jubilaire était M. Bernard qui entrait dans sa 60ème année. Félicitations.

On fera une corvée pour construire une bâtisse près de la patinoire. Elle mesurera 24x14 et servira de place pour se chauffer quand la température est rigoureuse.—Corr.

CLYDE

Dimanche le 12 courant eut lieu une cérémonie émouvante, celle de la première communion de sept enfants. Ce furent Maxine LeBeau, Elizabeth Zatyko, Elizabeth Keizer, David LeBeau, John Kormendy, Steve Kormendy et Steve Keizer, tous élèves du catéchisme de Reed Lake. M. l'abbé Sullivan eut la bonté d'envoyer un auto pour amener le petit monde et M. Fred LeBeau eut l'obligeance d'aller avec son camion chercher les parents et amis. Le temps fut heureusement fort beau. La messe de communion eut lieu à 9 h. et tous les enfants assistèrent aussi à la grand'messe, suivie de la Bénédiction du Très Saint-Sacrement. Les autres élèves du catéchisme de l'école de Reed Lake communièrent aussi à la messe basse, excepté naturellement les trop jeunes.

Mercredi soir, le 15, les dames de la Ligue Catholique avaient organisé un souper de poulet, suivi de parties de whist et de bridge. Cette affaire a très bien réussi, grâce à l'énergie des dames qui ont fait de leur mieux pour tout bien organiser.

M. et Mme Paul Devin sont heureux d'annoncer la naissance d'une petite fille, survenue le 19 novembre à l'hôpital de Westlock.

M. Laurent Patrie s'est cassé la cheville et a eu le pied mis dans le plâtre; nous lui souhaitons prompte guérison.

Nous regrettons d'annoncer le décès de M. Louis Charest, mort d'accident dans le district du Lac la Biche. On le trouva près de son cheval, mort aussi, après être tombé, comme on pense, dans une crevasse. M. Louis Charest est le neveu de Mme Angers de Clyde, étant le fils de son frère William de Beaumont; il avait un quartier de terrain et sa mort est survenue alors qu'il était à la chasse et s'était probablement perdu.

Il devait y avoir une assemblée des Dames de la Ligue Catholique le 25 novembre, mais comme ni la présidente, ni la vice-présidente, ni la secrétaire étaient présentes, on a dû l'ajourner. Cependant, les dames présentes ont passé une soirée agréable, grâce à l'amabilité de l'hôtesse, Mme Destruel, en causant et en écoutant la radio. On s'est séparé après avoir savouré un délicieux goûter. Un bon gros merci à Mme Destruel.

L'assemblée aura lieu à l'église après la messe le dimanche de l'Avent.—Corr.

LEGAL

Lundi matin, 27 novembre, à 10 h., eut lieu le mariage de M. Louis St-Martin, fils de M. et Mme Joseph St-Martin de Legal, et Mlle Eglantine Séguin, fille de M. et Mme Evangéliste Séguin, également de Legal. L'union fut bénie par M. le curé en présence d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Les deux pères servaient de témoins. M. Wilfrid Séguin, frère de la mariée et son épouse (Flora Lachance) dont le mariage avait été célébré à Vimy le matin même faisaient fonction de garçon et demoiselle d'honneur. Celle-ci, ainsi que la mariée portaient chacune un bouquet de chrysanthèmes. M. l'abbé F. Koolen, curé de Vimy, était présent dans le sanctuaire. Durant la messe de beaux cantiques de circonstance furent chantés par Mme Dominique Montpetit et M. Arsène Thérien. Après la cérémonie les jeunes mariés accompagnés des invités se rendirent à Edmonton, où un somptueux banquet leur fut offert à l'hôtel Royal George.

Ce même lundi, après-midi, à 3 h., le cercle Jeanne Le Ber de l'Avant-Garde Youville tenait son assemblée régulière. M. le curé, M. le vicaire et la Directrice Générale y furent invités et y prirent la parole. La séance fut présidée avec beaucoup d'aplomb par Mlle Rose Deschâtelets, âgée de six ans. C'était admirable la manière avec laquelle les membres du cercle, tous bambins et bambines de six et sept ans, prirent part à la discussion. De sages résolutions furent prises et un programme récréatif se déroula à la satisfaction de tous. Le cercle d'Erable avait été invité à assister à cette charmante réunion.

De passage au presbytère, le R. P. Lajoie, O.M.I., curé de Falher. Il avait été amené par M. L. A. Giroux, avocat d'Edmonton et député de la région de la Rivière la Paix, qu'accompagnaient MM. Boudreau et Brodeur, également d'Edmonton.

Le mauvais temps et des chemins déplorables empêchèrent un grand nombre d'amateurs d'assister à la boxe de vendredi de la semaine dernière. Elle eut lieu quand même. Il n'y eut que trois préliminaires. Le premier entre Fernand Montpetit et Georges Bougie; celui-ci fut déclaré vainqueur. Le deuxième préliminaire consista en une lutte entre quatre jeunes boxeurs masqués, Albert Cormier, Philippe Desjardins, Léo Bougie et Ernest Morency. C'est ce dernier qui remporta la victoire. Le troisième préliminaire fut une joute entre A. N. Doulan et Emile Vaugeois. Celui-ci avait à faire à un adversaire expérimenté; aussi lui concéda-t-il la victoire. Enfin les deux boxeurs Roland Davio et Gerdine Kidd furent mis en présence. La lutte dura six rondes. Albert Stack servait d'arbitre. En dépit des furieux coups échangés de part et d'autre, les deux adversaires semblaient tout aussi tenaces à la dernière ronde qu'à la première, et les juges ne purent donner aucune décision. Davio et Kidd furent déclarés ex-aequo.

Mlle Clara Sauvé, servante chez M. et Mme Ernest Létourneau, a été grièvement brûlée aux avant-bras, jeudi de la semaine dernière, en activant le feu dans le poêle de cuisine à l'aide d'un bidon de pétrole, qui, soudainement, fit explosion. Mme Létourneau revenait justement d'Edmonton avec sa famille, lorsque l'accident arriva, et en se portant au secours de la jeune fille, elle fut, elle aussi, brûlée. M. Emile Létourneau qui aidait dehors son beau-frère à décharger les provisions entra précipitamment et à l'aide de couvertures éteignit les flammes qui se répandaient dans l'appartement.

Nous fûmes désagréablement peinés d'une remarque parue dans la chronique des Anciens Elèves de la semaine dernière au sujet de G. Belley, ancien. M. George Belley, récemment marié et sa jeune et digne épouse appartiennent à des familles très honorables de la paroisse et ont vivement ressenti la regrettable plaisanterie. Aussi tenons-nous à les assurer de notre plus grande considération et de notre plus profonde estime.—Corr.

SAINT-PAUL

La soirée en l'honneur de sainte Catherine, organisée par les Enfants de Marie, a remporté cette année encore un magnifique succès. Près de deux cents paroissiens, la plupart de la campagne, sont venus jouir d'une très agréable soirée de famille. On s'amusa bien, les uns aux cartes, d'autres au bingo, pendant que les Enfants de Marie nous faisaient déguster la traditionnelle tire, qu'elles seules savent si bien faire. Vers la fin de la soirée deux groupes d'Enfants de Marie, nous chantèrent avec beaucoup d'art quelques-unes de nos anciennes mais toujours si belles chansons canadiennes. Mlle Ida Charron accompagnait au piano. Une récitation "Ma tante au cinéma", fut bien rendue par Mlle Claire Landreville. Il fallut que le R. P. curé se rendit à la demande de ses bons paroissiens, car leur désir était si spontané et sincère, et qu'il nous chanta deux de nos vieilles chansons qui furent très bien goûtées.

Pour bien terminer cette soirée les Enfant de Marie nous servirent un petit goûter, tellement bon qu'il n'en resta pas même de miettes. Tous se séparèrent heureux et contents d'avoir passé une si agréable soirée. Nos remerciements et félicitations aux Enfants de Marie.

Mariage. Lundi matin avait lieu la cérémonie du mariage de M. René Despins avec Mlle Alberta Turmel. Le R. P. LaRose, curé, donna la bénédiction nuptiale. Le diner de noces fut offert par M. D. Arthur Gamache, beau-frère du nouveau marié. Nos voeux sincères de bonheur aux jeunes époux.—Comm.